L'Eiraguen

Edition spéciale
bilan municipal
2014-2020

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

été
2019

"Poursuivre ma mission de Maire en 2020"

En attendant la livraison du Mas de la Chapelle (centre aéré, coopérative agricole et parcours de santé) et du collège (avec également la construction de logements), la récente inauguration du club-house du tennis et le chantier des Allées démontrent une nouvelle fois toute l'énergie déployée par le maire Max GILLES et son équipe pour offrir un cadre de vie de qualité à tous les Eyraguais. Voici le point sur les réalisations passées, en cours et futures, ainsi que sur le Pays d'Arles et sur les élections de 2020...

Au début de l'été, vous avez inauguré le nouveau club-house du tennis. Quels sont les futurs équipements sur la commune ?

Max GILLES : "Je préciserai, tout d'abord, que cet investissement a été réalisé sans aucune subvention. Il fait partie d'une liste de chantiers majeurs pour notre village que nous assumerons sur nos fonds propres, à hauteur de 10 millions d'euros, s'il le faut.

Il y a, bien sûr, le Mas de la Chapelle (réhabilitation complète de la bastide pour accueillir le futur centre aéré, déplacement de la coopérative agricole et création d'un parcours de santé multigénérationnel), le projet "Craux Sud" avec notamment le collège promis par la présidente du Conseil Départemental Martine VASSAL, mais aussi l'aménagement du chemin Saint-Bonet, la réfection des Allées avec le passage piéton pour accéder au quartier du Planet, l'extension de la station d'épuration des Moutouses, la restauration de la toiture de la salle Baudile LAGNEL, la remise en état des chemins de la Petite Gardy, des Confines, des Arènes, de l'Arénier…

Tous ces travaux seront achevés ou auront débuté avant la fin du mandat (mars 2020). Par ailleurs, afin de remplacer les platanes atteints par la maladie du chancre coloré, qui seront prochainement abattus pour certains d'entre eux, la municipalité a acheté 100 micocouliers. Ils seront plantés progressivement, sur la route en direction de Châteaurenard notamment."

Où en est le projet du collège aux Craux Sud ?

Max GILLES : "Le chantier de cet établissement scolaire, étudié et accompagné par les services du Conseil Départemental, qui doit accueillir 800 élèves à la rentrée 2025 sur une superficie de 2 hectares, a débuté avec les travaux du bassin de rétention en septembre 2018, sur une superficie de 4 000 m², en concertation avec les services de la direction territoriale des routes, à proximité du chemin des Cailloux.

Parallèlement, la commune poursuit la construction de logements sociaux : 40 logements ont été programmés sur la période 2014-2017 (selon le programme triennal qui prévoit 40 logements tous les trois ans), et 40 nouveaux sont programmés pour 2017-2020.

Bruno AMAT (conseiller municipal), Jacques ZARAGOSA, Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE (président de Terre de Mario NIETO (président du TCE) et Marc TROUSSEL

Sur les 9,5 hectares prévus sur le futur site du collège, deux sont réservés à l'établissement et à ses divers équipements (un stade, une salle multisport, quatre logements de fonction, un parking de 250 à 300 véhicules et un autre pour 10 à 12 cars) ; tout le reste est attribué à des programmes immobiliers (60 lots constructibles individuels et 80 logements sociaux).

Notons qu'un projet de réfection de l'avenue Gabriel PÉRI et du chemin Saint-Bonet est à l'étude : enfouissement des réseaux, création d'un trottoir et d'une voie de circulation douce, afin de faciliter et sécuriser l'accès du collège (desserte mise en sens interdit).

Par ailleurs, un nouveau modèle de lampadaire - que la ville a choisi pour qu'il soit systématiquement posé dans ses futurs projets - a été retenu pour le lotissement "Les Craux Sud". Ses avantages sont multiples : grand confort visuel, éligibilité au Certificat d'Economie d'Energie, durée de vie élevée, limite la pollution lumineuse…"

■ Un autre chantier, plus politique, est celui de l'absorption du Pays d'Arles, de Terre de Provence et donc d'Eyragues dans la Métropole marseillaise. Où en est la situation ?

Max GILLES : "C'est le statut quo ! Avec sept autres communes (Barbentane, Fontvieille, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Saint-Rémy-de-Provence, Mollégès et Verquières) et le soutien de quelques sénateurs et députés, nous continuons de chercher une issue positive face à un projet de l'intégration du Pays d'Arles à la Métropole avec un statut particulier. Nous voulons avoir notre mot à dire et conserver nos compétences, contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui pour les 92 communes dans le reste du département. Or, y entrer à ce jour, ce serait y renoncer ! Au printemps, nous avons interrogé tous les élus du Pays d'Arles ; et 300 d'entre eux ont accepté de mettre en place une consultation populaire auprès de leurs administrés."

(comité 84 de tennis), Christophe CAIRE (architecte), Provence Agglomération), Max GILLES (maire), (1er adjoint) lors de l'inauguration du club-house du TCE.

■ En mars 2020 auront lieu les élections municipales. Serez-vous candidat ?

Max GILLES : "Je souhaite avant tout m'adresser à nos concitoyens pour présenter en quelques mots la fonction de Maire dans la vie de tous les jours où, à chaque instant, on doit s'efforcer de donner une réponse concrète, et ceci dans des domaines très nombreux et variés qui concernent la vie de la commune mais pas seulement. Un Maire peut être sollicité par ses administrés pour chercher un soutien, un appui ou exposer un problème familial, administratif ou d'urbanisme pour ne citer que quelques exemples.

Cet engagement est constant et l'on ne peut y échapper. Mais je pense que cette relation avec les habitants, franche, directe, et revêtue d'écoute attentive, permet quelques fois de trouver des solutions, et d'assumer le rôle de Maire de proximité.

C'est la raison pour laquelle et ceci depuis des années, entouré par mon équipe municipale, adjoints et conseillers, il est possible de travailler en toute confiance, chacun assumant ses responsabilités au sein des commissions municipales.

Cette fonction que vous m'avez confiée il y a quelques années, et je vous en remercie chaleureusement, j'essaie de l'assumer pleinement et d'en être à la hauteur. Elle incombe beaucoup de responsabilités, de présence, de vigilance et surtout de remise en cause de soi-même.

J'espère mériter la confiance que vous m'avez témoignée pour assurer au mieux la gestion de la commune.

Ce bulletin va vous donner au fil des ans, l'ampleur des aménagements que nous avons réalisés, en respectant la culture de notre village et j'espère dans tous les secteurs, en sachant que bien souvent, on se doit de donner des priorités et faire des choix qui nous semblent les plus adaptés. Notre village évolue, progresse et je souhaite que tous les projets lancés durant ce mandat soient honorés financièrement et finalisés.

Bien entendu, cela ne peut se faire qu'avec le soutien de mes amis du conseil municipal. En effet, avec une équipe unie, où l'engagement des uns et des autres est primordial, il est possible de travailler sereinement.

Pour œuvrer en faveur de nos habitants, de leurs intérêts, avec une vision d'avenir bien définie pour notre village, tout en faisant en sorte de privilégier l'intérêt général où chacun peut se retrouver, et ceci dans tous les secteurs que ce soit le secteur scolaire, associatif et sportif pour les équipements mis à votre disposition, tout ceci en tenant compte de l'évolution de nos impôts locaux qui se situent dans la moyenne basse, évolution que j'ai toujours essayé de maîtriser.

C'est la raison pour laquelle, dans l'objectif de poursuivre cette mission d'améliorer notre qualité de vie, je vous informe que je serai à nouveau candidat aux élections municipales de mars 2020, en espérant conserver votre confiance."

Une identité, une attractivité et une proximité à préserver

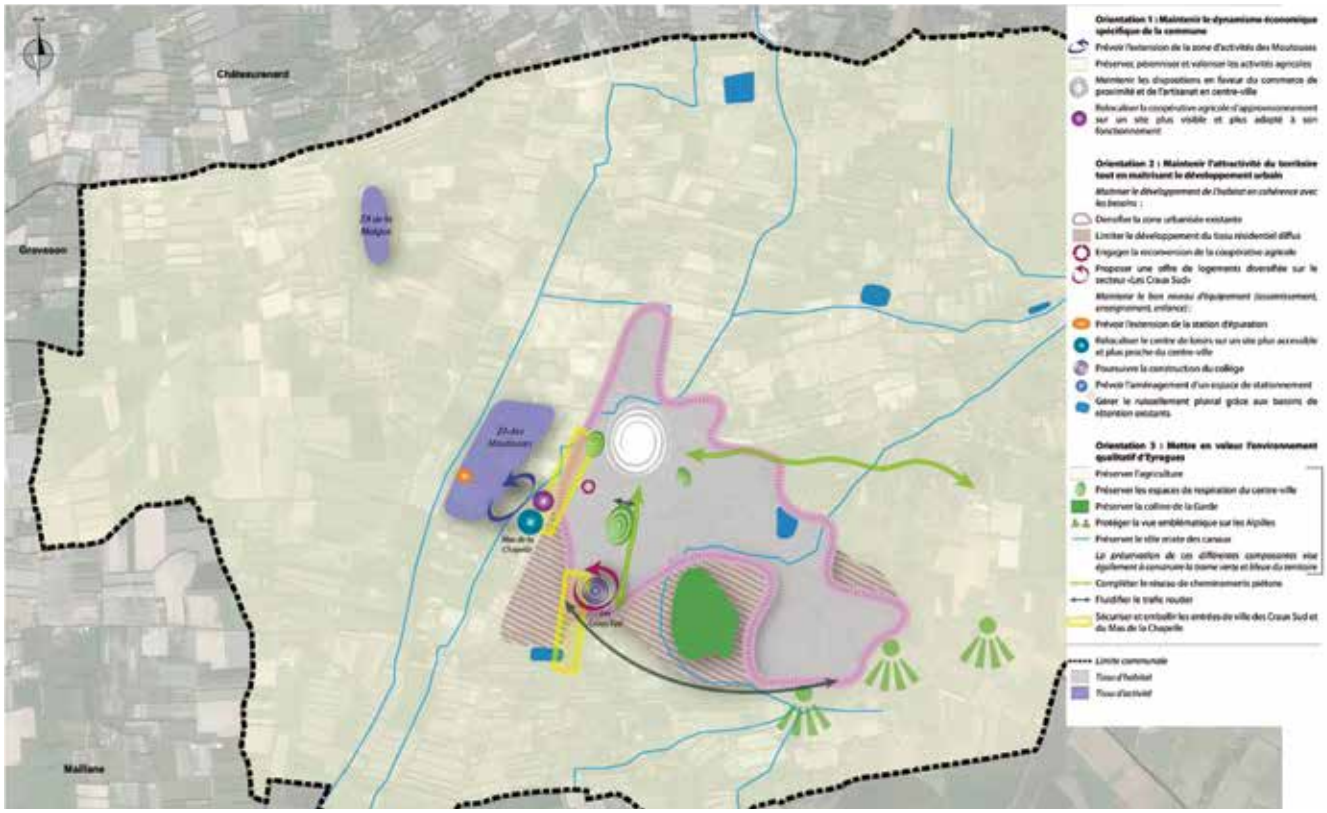

Conçu pour 15 à 20 ans, le Plan Local d'Urbanisme est un projet d'aménagement du territoire communal déterminant, avec de réels objectifs concernant la maîtrise de l'étalement urbain et de la densification, le respect des caractéristiques paysagères, environnementales et architecturales de la commune, les déplacements, la diversification des logements, les besoins en équipements, les réseaux d'énergie… La municipalité compte sur la participation de tous les citoyens pour exprimer leur avis dans cette œuvre collective au service de l'aménagement et du futur développement d'Eyragues.
Le rythme de croissance annuel de la population est de 0,8 à 0,9 %, soit environ 5 000 habitants à l'horizon 2030 ; ce qui impose la construction de 350 logements d'ici là...

Plusieurs orientations ont d'ores et déjà été retenues :
- extension de la zone d'activité des Moutouses (4,5 hectares)
- relocalisation de la coopérative agricole d'approvisionnement
- maintien des dispositions en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat en centre-ville
- mise en valeur du cadre de vie (colline naturelle, entrées de ville, espaces agricoles)
- préservation du patrimoine bâti et naturel
- protection de la biodiversité et de la vue emblématique sur les Alpilles au sud-est de la commune
- fluidification de la circulation automobile en centre-ville et amélioration du réseau de cheminements piétons
- diversification de l'offre de logements pour les petits et les moyens ménages
- maintien du bon niveau d'équipement (assainissement, enseignement, enfance, modes doux…)
- maîtrise du développement de l'habitat en cohérence avec les besoins et densification du tissu urbain

Le maire

lors de la réunion publique sur le PLU

L'Eiraguen

[Sommaire]

- Commission environnement ..... pages 6 à 20
- Commission vie associative ..... pages 21 et 22
- Commission jeunesse ..... pages 23 à 25
- Commission personnel - administration ... pages 26 et 27
- Commission affaires scolaires ..... pages 28 à 30
- Commission fêtes et cérémonies ..... pages 31 à 33
- Commission sécurité ..... pages 34 et 35
- Commission agriculture - hydraulique ..... pages 36 et 37
- Commission communication ..... pages 38 et 39
- Commission social ..... pages 40 et 41
- Commission solidarité ..... pages 42 et 43
- Commission tourisme ..... pages 44 et 45
- Commission des salles municipales ..... page 46
- Terre de Provence Agglomération ..... pages 48 et 49
- Vie du village ..... pages 47 et 50 à 52

Bulletin Municipal - Été 2019

Directeur de la publication : Max GILLES
Coordination : Commission communication
Photos : Mairie d'Eyragues et les associations
Conception - Réalisation : Kojiprint - Route de Mollégès - D31 La Grasille, 13210 Saint-Rémy-de-Provence - SARL gérée par Nicolas COISSARD
Impression : Spirale Imprimerie créative
Impasse de Dion Bouton - 13300 Salon de Provence
Numéro ISSN : en cours - Dépôt légal : à parution
Bulletin municipal imprimé en 2250 exemplaires

Inauguration du kiosque en présence de Stephan et Hilde VOLCKE, que le village remercie pour leur générosité

Réhabilitation du quartier du Planet

La Bastide du Parc des Poètes

PLAN DES TRAVAUX ET DES RÉALISATIONS COMMUN

DEPUIS 2011

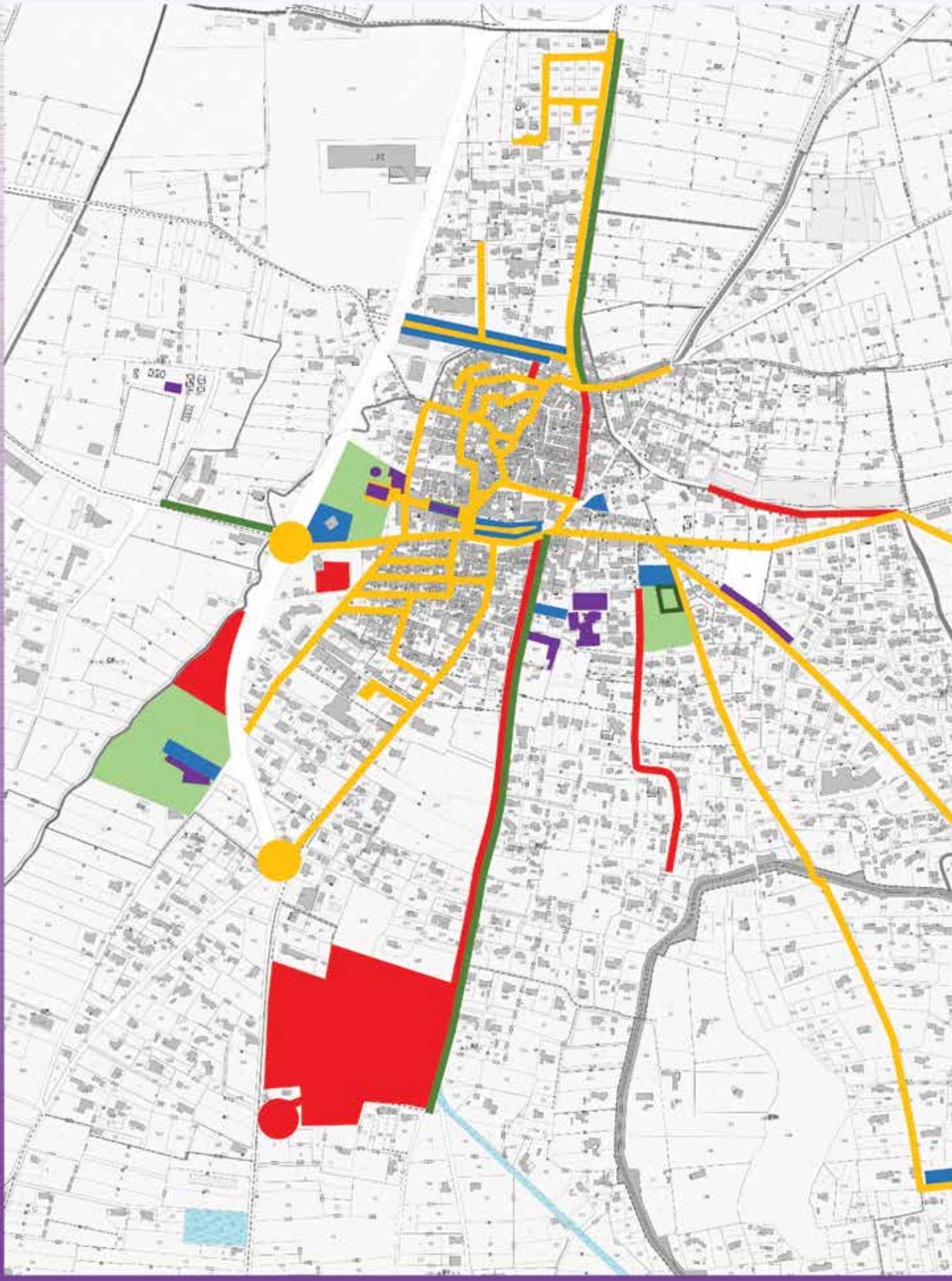

ALES

TRAVAUX DE VOIRIES ET RESEAUX

LOTISSEMENT LA FAUVETTE
AVENUE MARX DORMOY AVEC AMENAGEMENT PIETONNIER
AVENUE PASTEUR
LES ALLEES
LE QUARTIER DU PLANET
LE PARC DES POETES
LA PLACE SAINT PAUL
L'AVENUE ROMAIN ROLLAND
ROUTE DE GRAVESON AVEC AMENAGEMENT PIETONNIER
LE QUARTIER DES BOURGADES
CHEMIN NOTRE DAME
AVENUE HENRI BARBUSSE
AVENUE DE LA REPUBLIQUE
AVENUE DU 8 MAI 1945
CHEMIN DE LA SABLIERE
LOTISSEMENT LES CHENES VERTS
LOTISSEMENT LES PEUPLIERS
CHEMIN DES POUCHONS
ECLAIRAGE PUBLIC EN LED REALISÉ A 80%
MISE AUX NORMES INCENDIE QUARTIER LA MALGUE

CRÉATION DE STATIONNEMENTS

PARKING DES ARENES - ABRIVADO
PARKING PLACE DE LA LIBERATION
PARKING DES ALLEES *EN COURS*
PARKING BOUVEYRON
PARKING BOUCHET
PARKING DES HAUTS DE LA SABLIERE
PARKING DE LA PLACE SAINT PAUL
PARKING DU PARC DES POETES
PARKING DU MAS DE LA CHAPELLE *EN COURS*
PARKING LES CRAUX SUD *A VENIR*
PARKING TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION *A VENIR*

OUVRAGES HYDRAULIQUES

BASSIN DE RETENTION DES CHENES VERTS
BASSIN DE RETENTION LES CRAUX SUD
EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

PARCS,JARDINS,AIRES DE JEUX

PARC DES POETES
PARC DU MAS DE LA CHAPELLE - PARCOURS DE SANTE *EN COURS*
CITY STADE

REHABILITATIONS-CONSTRUCTIONS

ECOLE MATERNELLE
RESTAURANT SCOLAIRE
ECOLE ELEMENTAIRE
MUR D'ENCEINTE DU CIMETIERE
LA HALLE SAINT PAUL
LA BERGERIE
LA BASTIDE ET LE MUSEE DU PATRIMOINE
CLUB HOUSE DU STADE DE TENNIS
LOGEMENTS SOCIAUX : VAN-HULLE-LA FAUVETTE-LES CHENES VERTS
LES CRAUX SUD *EN COURS*

FUTURS EN COURS OU PROGRAMMÉS

PASSAGE PIETONS LES ALLEES-LE PLANET
LOTISSEMENT LES CRAUX SUD
GIRATOIRE DE DESSERTE LES CRAUX SUD *(CD13)*
COLLEGE EQUIPEMENT SPORTIF PARKING LES CRAUX SUD *(CD13)*
VOIE PIETONNE CHEMIN DE ST BONNET
REFECTION CHEMINS DE L'ARENIER, DES CONFINES, DES CERISIERS
DEPLACEMENT DE LA COOPERATIVE AGRICOLE
EXTENSION DU BATIMENT TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION
LE CENTRE DE LOISIRS DU MAS DE LA CHAPELLE – ALSH
RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF CHEMIN SAINT JEAN

Des micocouliers pour remplacer...

...des platanes atteints du chancre coloré

Restaurant scolaire
une isolation phonique efficace

Révision de l'étanchéité de la salle Baudile LAGNEL
et rénovation totale de la toiture de l'Office de Tourisme

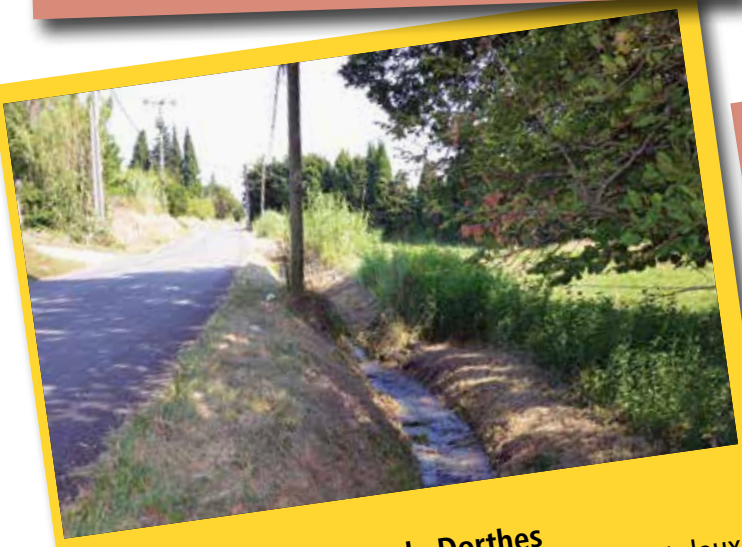

Chemin de Dorthes
prochain élargissement de voie et cheminement doux

Le club-house du tennis vu de l'intérieur

La résidence sociale VAN HUHL en centre-ville

Aux Allées, les trottoirs et les places de stationnement prennent forme

L'écoulement du bassin de rétention des Craux Sud

Les Allées, un futur passage piéton sera bientôt ouvert pour permettre le stationnement des véhicules du Planet

Le club-house du tennis vu de l'extérieur

A proximité des Allées, de nouvelles places de stationnement ainsi qu'un cheminement doux en direction du centre médical

La Bergerie, une nouvelle salle consacrée aux évènements

La Bastide (avant),
au cœur du Parc des Poètes,
un joyau architectural intégralement réhabilité...

Réfection du chemin des Pouchons
pour devenir un lieu privilégié de promenade

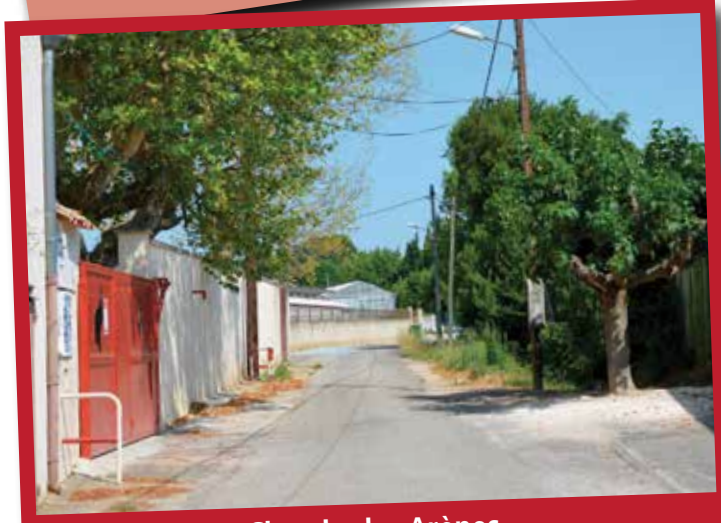

Chemin des Arènes,
projet imminent de réfection

La future extension de la station d'épuration

Embellissement du village par une roue à aube
fonctionnelle, pour donner encore plus d'éclat
à Eyragues

La Bastide (après)
... pour être transformé en musée et en auditorium

La Halle couverte, intégrée à la place des Poilus, construite intégralement en matériaux traditionnels, apporte l'ombre et la fraîcheur au marché hebdomadaire

Le Mas de la Chapelle, un grand chantier pour le bien-être des enfants durant les vacances

Les projets du parcours sportif et de la coopérative sur les trois hectares irrigables du Mas de la Chapelle

Le chemin de la Sablière réhabilité

Le futur parking du Mas de la Chapelle

[Commission Environnement]

Compétences :
Zone d'activité, commerces, artisanat, entreprises • Aménagement et mobiliers urbains • Façades • Fleurissement, platanes • Voirie : travaux, entretien, nettoiement • Réseaux, infrastructures • Circulation, stationnement • Ordures ménagères, tri sélectif

Membres : David MARCEL, Sandra CHABAUD, André RICARD, Patrick DELAIR, Yannick ROSSI et Bruno AMAT

"Donner du cachet à notre centre-ville"

"Depuis la fin 2016, nous avons réhabilité 3,2 km de voirie en deux chantiers (quartiers des Bourgades et du Planet), dont presque 2 km pour ce dernier. Des travaux d'envergure pour la sécurisation et l'embellissement de notre village, rendus possibles grâce au soutien financier massif du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Nous sommes conscients que cela a occasionné des désagréments pour les riverains et nous les remercions pour leur patience. Ces aménagements donnent aujourd'hui de la valeur aux habitations et du caractère à notre village, complémentaires des aides proposées par la municipalité (dispositif SOLIHA) pour la rénovation des façades et des volets", indique le maire Max GILLES, qui aura réhabilité l'intégralité des quartiers du centre-ville d'Eyragues (à l'exception du chemin Saint-Jean).

Les Allées : 53 places de stationnement !

Abattage de quelques platanes malades, busage (diamètre 600 mm) de certains fossés, enfouissement des réseaux, réfection de l'éclairage public, création de places de stationnement et d'un cheminement piéton… Le quartier des Allées, à proximité du centre historique, subit des travaux importants depuis le début d'année.
Le chantier s'effectue en deux phases afin de conserver intact l'accès à la Maison médicale, aux entreprises et aux commerces existants pendant l'intégralité des réaménagements urbains. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Ellipse dont le projet prévoit 53 places de stationnement. "*Il s'agit d'amener une solution aux riverains du quartier du Planet, entièrement réaménagé*", explique Patrick DELAIR, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement.

A cet effet, un passage piéton va être spécialement créé au N°6 de la rue du Planet, sur la partie d'une maison existante, afin de faire le lien avec les Allées. Un passage sécurisé et aménagé afin de satisfaire toutes les parties. Outre un trottoir pour accéder à la Maison médicale, la municipalité a prévu de renforcer le réseau pluvial selon des bases identiques à ce qui se pratique actuellement. Les arrêts de bus situés aux Allées seront inaccessibles jusqu'à fin octobre 2019.

Calendrier indicatif des travaux

(modifications possibles en fonctions des intempéries et autres facteurs susceptibles de retarder les travaux)
- De juin à août : côté avenue Max DORMOY
- Août : arrêt du chantier durant 3 semaines
- Août et septembre : axe Maison médicale
- Septembre et octobre : devant les établissements NOURRIT et la station-service U Express.

[Commission Environnement]

Les Bourgades et Le Planet : deux quartiers réhabilités

La première phase des travaux du quartier des Bourgades (rues des Bourgades, de Lodi, des anciennes écoles et du Four Michel) s'est achevée en 2014. La seconde, qui concernait les rues de la Coopérative, Neuve et du Midi, ainsi que leurs impasses, s'est terminée à la fin de l'été 2016.

Outre l'enfouissement des réseaux aériens (basse tension, ERDF, France Télécom et éclairage public), la commune a procédé à la réfection complète du réseau d'eau potable avec notamment la création d'un réseau pluvial.

A la sécurisation des rues s'est ajoutée une touche esthétique (caniveau en pierre au centre de la chaussée, trottoirs en béton désactivé et revêtement enrobé au centre) afin d'entretenir l'image soignée d'Eyragues, village provençal de caractère. La municipalité remercie tous les résidents de ce quartier pour leur patience et leur compréhension durant toute la durée des travaux, mais aussi pour l'excellent accueil qu'ils ont su réserver aux différents intervenants.

Sécurité et bien-être pour les habitants

Dans la foulée, le maire Max GILLES et la commission Aménagement / Environnement, présidée par Patrick DELAIR, se sont attelés à un nouveau chantier d'envergure dans le quartier du Planet, en deux phases.

Enfouissement des réseaux aériens (câblage EDF et Télécom), remplacement de l'éclairage public, remise à neuf du réseau d'eau potable, création du pluvial, aménagement de la voirie avec un caniveau central en pierres froides, un profil de chaussée en V, des grilles d'évacuation directement reliées au réseau pluvial (pour canaliser et récupérer les eaux de pluie) et des accotements traités en béton désactivé…

L'un des objectifs est de rendre le quartier du Planet (1 700 mètres de voiries communales) pleinement accessible aux véhicules de secours. Désormais, il compte huit bornes incendie contre… une seule auparavant ! Sécurité oblige, donc, les riverains ont vu disparaître quelques places de stationnement dans les étroites ruelles du Planet.

La commune d'Eyragues ayant privilégié de désengorger le quartier, avec une nouvelle offre de parking à proximité, sur les Allées, qui sera bientôt directement accessible par un porche...

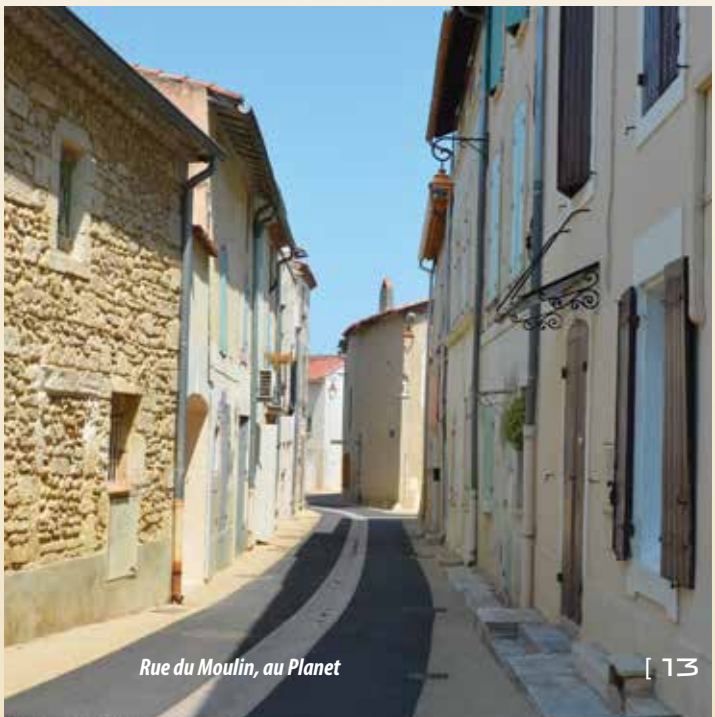

Rue du Moulin, au Planet

Rue de la Coopérative, aux Bourgades

La "3e fleur" couronne une politique environnementale maîtrisée

Vendredi 20 avril 2018, la commune d'Eyragues obtient une 3ème fleur au palmarès 2017 des "Villes et villages fleuris" de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Ce label, le président Renaud MUSELIER le voit comme un outil pour améliorer la qualité de vie des résidents et l'embellissement du cadre de vie. "*Nos communes doivent, plus encore aujourd'hui, avec la préoccupation d'une bonne gestion environnementale, proposer une image favorable à l'attractivité économique, résidentielle et touristique. Et le faire en veillant à la qualité des espaces publics, notamment par le patrimoine végétal et le fleurissement, mais aussi au travers de la gestion de l'eau, des déchets, du patrimoine bâti et des actions pédagogiques auprès des plus jeunes*".

Une politique initiée par le maire Max GILLES, appliquée par la commission "Cadre de vie - Environnement" présidée par Patrick DELAIR et encouragée par l'ensemble du conseil municipal. A cette volonté s'ajoute le travail sur le terrain des agents des services techniques qui répondent instantanément et professionnellement aux exigences des élus pour offrir une grande qualité de vie.

"*Cette 3ème fleur est le fruit d'un travail de longue haleine, débuté en 1995 par l'inscription à des concours départementaux qui, ensuite, nous a ouvert les portes de concours régionaux. En juillet 2017, le jury s'était déplacé à Eyragues pour visiter le centre du village, le parc des poètes, les écoles, le restaurant scolaire ou encore l'aire de jeux pour les enfants… Un an plus tard, nous mesurons mieux le chemin parcouru !*", conclut le maire.

Tout savoir sur les déchets

La municipalité d'Eyragues rappelle à tous que préserver la qualité de vie et l'authenticité d'un village nécessite de respecter l'environnement, ainsi que le travail de toutes celles et ceux qui œuvrent à son entretien, chaque jour. Associé à Terre de Provence, la commune a réalisé des investissements ces dernières années afin de faciliter le recyclage des déchets. Un petit geste pour l'homme, un grand geste pour l'humanité…

Containers à verre
Chemin des Prés (à l'embranchement du Chemin des Prés et de la Route de Noves)
Place des quatre vents (tout en haut du Clos Serein)
Chemin Notre-Dame (derrière les HLM Les Moutouses)
Avenue du 8 mai (à l'entrée du lotissement les Cognets)
Route des plaines

Containers à carton
Chemin Saint-Jean (derrière la pharmacie)
Avenue Gabriel PÉRI (derrière le café du Commerce)

Déchetterie intercommunale
(Route de Saint-Andiol - Quartier Mas du Guéou)
Ouverte du lundi au samedi inclus :
- **du 1er avril au 30 septembre : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**
- **du 1er octobre au 31 mars : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

Sacs de tri sélectif (distribution gratuite en mairie)
Sortir impérativement les sacs le mardi soir, pour éviter qu'ils ne soient déchirés par les animaux (ramassage dans la nuit du mardi au mercredi).

Encombrants
Il n'y a pas de ramassage d'encombrants sur la commune d'Eyragues.
Ordures ménagères : les jours de ramassage sont différents selon les quartiers.

Les bons interlocuteurs !
- **Terre de Provence Agglomération : 04 32 61 96 38**
- **Police Municipale d'Eyragues : 04 90 24 99 07**

(pour tout signalement de dépôt sauvage ou hors délais)

La vigilance de la police municipale est accrue pour réduire les infractions en matière de propreté urbaine. Des verbalisations ont été adressées aux propriétaires de chiens non respectueux de la règlementation en vigueur. Au Parc des Poètes, deux espaces de propreté canine sont prévus à l'entrée ; des sacs pour déjections canines sont ainsi à disposition dans les allées.

De l'Espace Michel au Parc des Poètes...

Décembre 2016 : la statue de Frédéric MISTRAL, et les bustes des Félibres Joseph ROUMANILLE, Paul GIÉRA, Théodore AUBANEL, Jean BRUNET, Alphonse TAVAN et Anselme MATHIEU sont officiellement inaugurés. Point d'orgue de la réalisation magistrale du Parc des Poètes qui abrite en son sein la Bergerie, qui fut le premier chantier achevé en 2014, le Kiosque à musique, financé en grande partie par Hilde et Stephan VOLCKE, et la Bastide, où l'on trouve une salle de conférences et de représentations culturelles à l'étage et un musée du patrimoine (jusque-là à côté de la mairie) au rez-de-chaussée.
Six mois plus tôt, tout le village se réunit pour découvrir le "Parc des Poètes", né de l'acquisition en 2009 de la propriété "MICHEL", d'une contenance totale de 11 500 m^2, située en bordure de la RD571. Un parc "frais et vert" avec des jeux pour enfants, des fontaines, des allées paysagères… et une esplanade de 350 m^2 en béton désactivé, afin d'accueillir des concerts en plein air notamment, au pied de la Bastide.

Des Félibres au musée provençal

Un "monument" dont la démolition du plancher existant (rehaussé de 30 cm) et la création d'un nouveau premier étage (rehaussé de 1,20 m) ont permis de libérer une salle de 120 m^2 au rez-de-chaussée, avec plafond voûté, éclairage sur fils tendus, chauffage au sol, carrelage… occupée par le musée traditionnel provençal et de l'histoire du village d'Eyragues géré par l'association Témoignages et Patrimoine.
A l'étage, la charpente a été conservée dans son intégralité, y compris les inscriptions à la craie que les bâtisseurs initiaux ont pu laisser derrière eux, en… 1925 ! La couverture a été refaite à neuf en tuiles plates, de même que les deux "chiens assis" aux fenestrons au Sud, qui apportent un puits de lumière. En bout de toiture, le lambrequin de zinc a été refait à neuf à l'identique. Toujours à l'étage, une salle de 140 m^2 est entièrement recouverte d'un parquet flottant et équipée aussi d'un éclairage de leds sur fils tendus. Cet éclairage est rehaussé de vasques en fonte d'époque. Une régie technique est également créée avec des postes de commande pour l'éclairage, la sonorisation, les stores électriques, la rampe scénique… L'acoustique a été particulièrement soignée grâce à la pose de panneaux spéciaux en bois, que ce soit en charpente ou, verticalement, sur les murs, conçus pour mieux s'intégrer de façon esthétique dans la salle.

Reliés par un ascenseur et un escalier en roche d'Espeil, éclairés par des spots leds sur chaque marche, en conférant un charme tout particulier, le rez-de-chaussée et l'étage ont été pensés et réalisés dans un même souci d'esthétique et de fonctionnalité. Les escaliers extérieurs (dallage terrasse) et leurs garde-corps ont été intégralement repris et restaurés en pierres dans le plus strict respect de la structure existante. "*L'âme de la bâtisse a été conservée*", se réjouissent les élus.

De la Bergerie au kiosque à musique

Un constat que l'on pourrait dresser pour la Bergerie, authentique halle aux producteurs reconvertie en lieu festif et culturel.
Créé pour apporter un cachet supplémentaire au site et plus généralement au village, le kiosque à musique se fond à merveille dans le décor, sur une idée d'Yvette POURTIER, adjointe au maire, et résonne tel un hymne à la Provence.
Calme et convivial, le Parc des Poètes a vu pas moins de 36 entreprises se succéder sur l'ensemble du chantier et, parmi elles, plusieurs artisans locaux. Une volonté du maire, de ses adjoints et de ses conseillers municipaux, tous concernés par ce projet d'envergure… salué par les généreux Hilde et Stephan VOLCKE. "*Le maire a une vision, des rêves, sait rassembler toutes les forces et le village derrière ses idées… On est loin de la politique telle qu'on la voit partout…*".

Au travers de leurs dons (vêtements, accessoires, documents...), les Eyraguais contribuent à enrichir les collections du musée et, ainsi, perpétuer la tradition provençale. A voir absolument !

Place Saint-Paul : une halle couverte et un parking

Annoncé en réunion publique par le maire Max GILLES, le projet de halle couverte sur la place Saint-Paul a été inaugurée en décembre 2016, lors du Marché de Noël. Equipé de bornes pour les forains (lignes électriques et télécom enfouies), ce bel édifice de 500 m^2 a été réalisé dans le plus grand respect du choix des matériaux et dans la plus pure tradition artisanale, pour ce qui est de l'assemblage de sa magnifique charpente et de sa couverture en tuiles anciennes.
"Elle donne au marché hebdomadaire du vendredi matin un décor authentique, apporte un nouvel élan au commerce local, et offre une vitrine aux producteurs locaux, tout en demeurant une belle aire de stationnement (80 places) le reste de la semaine, à 50 mètres de la place de la Libération." **Un authentique trait d'union entre le centre historique et le Parc des Poètes.**

[Commission Environnement]

Le Mas de la Chapelle, le futur rendez-vous de toutes les générations

Outre ses choix forts en matière d'urbanisme (quartiers des Bourgades et du Planet), la commune se dote régulièrement d'équipements de qualité comme récemment le Parc des Poètes, le City Stade ou le Mas de la Chapelle.

Toutes les commissions municipales sont investies dans ces projets à la demande du maire Max GILLES, qui vient d'inaugurer le club-house du tennis. En attendant le chantier d'envergure qui prévoit la construction d'un collège de 800 élèves, avec 80 logements sociaux et 60 lots constructibles individuels, le projet du Mas de la Chapelle est en bonne voie pour un achèvement en fin d'année.

Début 2020, les enfants du centre aéré y prendront leurs quartiers ; le transfert de la coopérative agricole est également acté. Le parcours de santé (circuit de 1,2 km) devrait suivre avec une série d'agrès destinés à tous les niveaux, au cœur de cet espace végétalisé et aménagé par le personnel communal (éclairage, arrosage…). Chaque génération pourra ainsi cohabiter dans cet espace.

Plan du futur centre aéré au Mas de la Chapelle

Parking BOUCHET : une borne pour les véhicules électriques

Dans le cadre de ses compétences, le SMED 13 (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets), soutenu par l'ADEME (Agence De l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Énergie), met en œuvre la réalisation d'un réseau d'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'une d'entre elles a été implantée début janvier 2018 au parking BOUCHET, situé sur l'avenue Gabriel PÉRI. Tout utilisateur, titulaire ou non d'un abonnement, peut utiliser le réseau de recharge. Retrouvez toutes les modalités d'utilisation en scannant le flash code ci-joint.

Eclairage public : mieux consommer pour notre bien-être

Responsable du bon fonctionnement des équipements d'éclairage public, le maire Max GILLES a choisi de remplacer les anciennes ampoules de la commune par des LEDS dernière génération. En effet, l'enjeu est autant esthétique qu'écologique et économique.
Pour le village d'Eyragues, qui compte 300 points lumineux, la puissance moyenne est aujourd'hui de 33 watts grâce aux LEDS (contre 132 watts par le passé, avec les ampoules au sodium haute pression).

Enjeux esthétiques, écologiques et économiques

Mais grâce à un abaissement du flux de 40 % entre 23h et 6h, tout en maintenant intacte la qualité de l'éclairage, la commune réalise d'importantes économies d'électricité et, donc, d'argent ! L'autofinancement est ainsi évalué à seulement cinq années.
Ajouté à la réfection de la toiture de la salle Baudile LAGNEL, la municipalité d'Eyragues prouve une nouvelle fois qu'investir est aussi une façon de réduire ses dépenses à long, moyen et même court terme. Une économie globale évaluée à 20 000 euros par an pour ce qui concerne le seul éclairage public.
A ce jour, 80 % de la rénovation de l'éclairage public a été effectué ; la totalité de la commune sera équipée au plus tôt.

Des petits gestes quotidiens pour l'environnement

Plusieurs actions ont été lancées par la municipalité en faveur du développement durable ces dernières années. Parmi elles, la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, avec la mise en place du tri des déchets grâce à une pesée journalière. *"Des efforts sont encore nécessaires mais nous avançons dans le bon sens. Aucun déchet n'est jeté puisque le pain est donné aux chevaux et les restes aux chiens. Nous prévoyons en septembre une sensibilisation et des interventions auprès des enfants"*, indiquent les membres des commissions "Environnement" et "Jeunesse".
Par ailleurs, en vue de la fin programmée de l'utilisation de la vaisselle plastique à l'horizon 2020-2021 (remplacée par des matières 100 % recyclables telles que la pulpe végétale, le bois, le palmier, le carton/papier…), la municipalité invite les associations à étudier plusieurs pistes de réflexion en vue des grandes manifestations populaires et chaleureuses qu'elles organisent toute l'année (cérémonies des vœux ou inaugurations…).

"Dans le cadre de la lutte contre les déchets plastiques, nous avons prévu de remplacer les verres en plastique par des verres écocup pour les plus petits ; nous demanderons également aux grands d'amener leurs gourdes personnelles. Il est évident que tout le personnel est partie prenante et nous tenons à les remercier pour cette implication ; s'ensuivra l'élaboration d'un plan d'action sur le changement des comportements à adopter et, par conséquent, un effet sur les familles avec l'application à la maison des infos collectées par les enfants".
La commune sera attentive à l'utilisation des produits à usage unique sont concernés : assiettes, couverts, coton-tiges, pailles, bâtonnets mélangeurs pour boissons, tiges de ballons de baudruche…

Autres réalisations ou projets durant ce mandat…

Une aire de stationnement supplémentaire :
Création d'un parking juste derrière L'Abrivado pour faciliter l'accès aux commerces du centre-ville. Goudronnage d'ici la fin de l'année.

Une roue à aubes :
Dans la continuité de l'avenue Max DORMOY, cette roue à aubes, sécurisée par des barrières, tourne à la force du courant (voir la photo en page 10).

Deux bassins de rétention :
Outre celui de la Zone Artisanale des Moutouses (volume utile : 2 000 m^3), la commune s'est dotée d'un grand bassin de rétention dans le secteur du lotissement des chênes verts (VU : 18 000 m^3).

↑ **Route de Graveson :**
Un accès piéton sécurisé du centre-ville jusqu'aux stades, avec un garde-corps en bois. Par ailleurs, les 2 kilomètres de chemin de la Draille de Beauchamp menant à la MFR sont goudronnés.

Réfection de voirie :
Réhabilitation de la route des Jardins (600 mètres), du chemin de Mollégès (300 m), du parking Bouchet (60 places + marquage) et de la place Saint-Paul.

Chemins du mas de L'Espinet (250 mètres linéaires) et du Pont des Lièvres (500 m) :
Revêtement entièrement neuf pour des mêmes raisons de sécurité, d'accessibilité et de circulation.

Eglise :
Le clocher a été entièrement nettoyé. Un système de grillage est à l'étude afin d'éviter que les fientes de pigeons ne s'y accumulent.

Avenue Henri BARBUSSE :
Réaménagée avec de nouvelles plantations multicolores et des espèces méditerranéennes (Gora, pittosporum…) économes en eau.

↑ **Le parking BOUVEYRON modernisé :**
Remise à neuf du revêtement et du marquage au sol.

Chemin de la Sablière :
Après la création d'une aire de stationnement sur le haut et de trois ralentisseurs, 1100 mètres linéaires (plus 250 mètres linéaires pour le chemin des Cerisiers) ont été réaménagés avec un enrobé tiré sur toute la longueur, l'enfouissement des réseaux secs (basse tension, ERDF, Télécom) et le drainage recalibré des eaux de pluie dans les fossés…

Mairie :
Tous les volets ont été intégralement repeints.

Trois nouveaux véhicules pour les services techniques :
Remplacement du tractopelle et du chariot élévateur ; acquisition d'une mini-pelle.

Chemin des Cognets :
Réalisation d'un revêtement tout neuf sur cette voie empruntée notamment par les amateurs de jogging et de VTT, et située à la sortie du village en direction de Saint-Andiol après le dos d'âne sur la droite.

↓ **Cimetière :**
Pose d'un enduit sur le mur extérieur pour un embellissement de la structure, dévoilant de magnifiques pierres apparentes.

De l'impasse "Aux Herbes" à l'impasse Laurent MISTRAL :
Hommage à un gardian amateur, Laurent MISTRAL, surnommé "Le Bon Dieu de Canèbe". Installé à Eyragues au lieu-dit "La Girafe", il monta sa propre manade en 1927.

← Zone d'Activités Les Moutouses :
Installation d'un panneau d'informations à l'entrée afin de signaler toutes les entreprises présentes sur le site.

Chemins ruraux :
Réfection des chemins de la Draille et de la Crau, largement détériorés.

Arènes :
Réfection d'une partie de la toiture des arènes (maison).

Réseau pluvial :
Nouvelle traversée des eaux pluviales en face du lotissement Les Peupliers, afin de mieux diriger les eaux du bassin versant du Clos Serein vers le bassin de rétention proche du lotissement.

↑ Source de captage d'eau dans le quartier des Plaines :
Se doter d'une seconde alimentation d'eau, elle-même née d'une seconde source de captage d'eau. La commune a choisi de se raccorder au SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples) de Noves, en créant 2,9 km de canalisations souterraines.

Sectorisation de l'eau potable :
Mise en place de vannes et de compteurs sur l'ensemble du réseau : une plus-value pour pour faciliter les interventions, limiter les gênes et accélérer la recherche de fuites.

Remise DUNAN :
Réfection de la toiture de ce bâtiment situé derrière la mairie.

↑ Terre de Provence Agglomération (travaux à venir) :
Réhabilitation du bâtiment existant (déjà rendu accessible aux personnes à mobilité réduite, avec la réfection du hall et des sanitaires) et extension en prévision des futures compétences prochainement déléguées.

↑ Chemin de l'Arénier (travaux à venir) :
Initialement programmés au mois de mai, ils sont reportés à septembre 2019. Cette opération se poursuivra par la réfection de la voirie programmée pour 2020.
Pour rappel, après ces travaux, aucun raccordement aux différents réseaux ne sera accordé et ce, pour une période de 5 ans afin de garantir la pérennité des travaux réalisés.
Par conséquent, si vous envisagez des travaux de ce type, nous vous demandons de formuler votre demande dans les meilleurs délais en considération de la date de démarrage des travaux.

Le débroussaillement est obligatoire

Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt : réglementé par le code forestier, le débroussaillement est la principale mesure préventive à mettre en place. Il comprend les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Il ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Le non-respect des obligations de débroussaillement est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

Le chantier du rond-point "Les Craux Sud"

Vue aérienne du chantier général du futur collège et du nouveau quartier résidentiel accolé

[Commission de la vie associative]

Compétences :
Associations • Clubs sportifs • Équipements associatifs et sportifs • Planning des salles (salle Louis MICHEL, gymnase, salle Baudile LAGNEL)

Membres : Michel GAVANON, Geneviève MARTINI, Pierre PANCIN, David MARCEL, Éric DELABRE, Corinne NIETO et Bruno AMAT

Un confort optimisé pour le Tennis Club Eyraguais

Avec l'extension et l'aménagement du club-house (202 m² contre 83 actuellement), la municipalité vient de doter le TC Eyraguais, depuis le printemps, d'un nouvel espace de vie moderne et fonctionnel, pourvu des grandes baies vitrées donnant sur les courts. L'occasion pour les licenciés, adversaires et amis, de partager un verre ou un goûter tout en appréciant les joueurs en plein effort.

Près de dix mois de travaux, à la suite d'un retard administratif pour lequel la commune n'est en rien responsable, auront été nécessaires pour ce projet qui a entraîné le réaménagement du bâtiment avec des vestiaires spécifiquement adaptés à la pratique du tennis. Ceux utilisés étant exigus et vétustes au regard des besoins de l'association en plein essor avec le seuil des 200 adhérents franchi. *"Nous sommes heureux d'avoir été pleinement associés à cette magnifique réalisation aux airs de bâtisse provençale, grâce au travail des élus et à l'architecte"*, précise Mario NIETO, le dynamique président du TCE. *"Fidèle à elle-même, la municipalité envoie un signe fort à la jeunesse eyraguaise."*

Présent lors de l'inauguration aux côtés du maire Max GILLES et de nombreux membres du conseil municipal, le 1er adjoint Marc TROUSSEL est fier que ce club-house se fonde naturellement dans le décor. *"Nous avons réussi à conserver une partie du bâti existant, déjà réhabilité il y a dix ans, et offert une infrastructure à la hauteur de l'un des clubs phares de notre village"*, confie le pilote de ce chantier, soutenu par la commission des travaux.

Les installations communales

Outre les quatre courts de tennis, la commune d'Eyragues compte trois terrains de football, un stade de rugby, un complexe sportif avec quatre salles dont le dojo et une salle multisport, mais également la salle Baudile LAGNEL plutôt destinée aux associations culturelles.
Située place de la Libération, cette dernière a fait l'objet d'une vaste modernisation ces dernières années : changement de la porte d'entrée, mise aux normes de l'entrée avec une rampe et des sanitaires, entièrement refaits pour accueillir les personnes à mobilité réduite, peintures complètes des murs et du plafond à l'intérieur, et des volets à l'extérieur, mais aussi pose du double vitrage à toutes les fenêtres afin que les associations puissent y accueillir leurs adhérents dans les meilleures conditions toute l'année.

Une charte et un règlement pour encadrer toutes les associations, dans le respect et la convivialité

"Nous veillons au respect de la charte de la vie associative, et au règlement intérieur de l'utilisation de la répartition des salles ainsi qu'à la planification des créneaux horaires", précise Michel GAVANON, le président de la commission de la vie associative. *"Il est toujours bon de rappeler les droits et les devoirs de chacun".* Depuis 2018, il a été convenu d'un total de 21h d'utilisation maximale par semaine et par association pour l'utilisation des infrastructures communales.
A Eyragues, un groupe de 6 personnes minimum est nécessaire pour bénéficier des équipements communaux et des possibles subventions ; au moins 50 % du bureau doit vivre dans le village ; et, enfin, il est indispensable de détenir une attestation d'assurance pour la responsabilité civile… L'aspect financier des associations, sous la forme des subventions, est en revanche sous la responsabilité de Marc TROUSSEL, premier adjoint au maire.

Cette charte permet notamment d'affirmer :

- la reconnaissance de l'association comme partenaire privilégié de la Commune
- l'engagement de la Ville dans une démarche de soutien aux acteurs associatifs
- la transparence des procédures concernant les aides qu'elle apporte aux associations
- les engagements mutuels et les limites des responsabilités de chacun

Le règlement intérieur prévoit entre autres :

- l'accès gracieux aux salles et/ou équipements mis à disposition par la commune, subordonné à l'adhésion à la charte de la vie associative eyraguaise, ainsi qu'à l'acceptation du règlement par les utilisateurs.
- hors Assemblée Générale, toute association adhérente peut disposer trois fois dans l'année à titre gracieux de l'une des salles Baudile LAGNEL ou Louis MICHEL pour y organiser une manifestation évènementielle à destination du grand public, ainsi que les salles de la Bergerie et de la Bastide.
- les ouvertures et fermetures journalières sont fixées par la commission associative de la commune. Avant de quitter les salles, chaque utilisateur s'assurera que toutes les lumières soient éteintes, que le chauffage ou la climatisation soient réduits, que les portes de secours et d'accès sont fermées à clé de l'extérieur, que le matériel propre à l'association soit rangé et les déchets jetés dans les poubelles.

Le Forum des associations, le rendez-vous incontournable

Avec plus de 60 associations sportives, culturelles, sociales ou de loisirs, la ville d'Eyragues bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié, qui contribue aussi bien à l'intérêt général et à la cohésion sociale qu'à l'épanouissement individuel des citoyens. Depuis longtemps, la commune a su écouter les associations, faire appel à elles, mais aussi les aider à réaliser leurs projets en consacrant un budget important aux subventions et aux différentes aides "en nature" dont elles peuvent bénéficier : mise à disposition de locaux et de matériel, aide aux manifestations, supports de communication, mise à disposition de personnel…
En 2014, quelques mois seulement après l'élection de Max GILLES, la commission municipale chargée de la vie associative a ainsi lancé le 1er Forum des associations. Durant cette demi-journée, chaque association tient un stand, propose des démonstrations (danses sur scène, tatamis…) et enregistre les adhésions. Panneau d'affichage et sonorisation du village sont mis à disposition ce jour-là.

Des démarches simplifiées sur https://compteasso.service-public.fr

Depuis 2015 et dans le cadre de la simplification des démarches, les membres statutairement autorisés peuvent créer, modifier et dissoudre une association, directement et rapidement de manière totalement dématérialisée à partir de leur compte en ligne. Il est toujours possible d'effectuer les déclarations par voie postale ou sur place en préfecture (greffe des associations).

[Commission Jeunesse]

Compétences :
Restaurant scolaire • Crèche •
Garderie municipale (petites vacances) •
Centre aéré, camps d'adolescents •
Recensement de la population

Membres : Odile POUJOL, Maryse PACCHIONI, Rémi GOLFETTO, Françoise BASNEL, Brigitte MIGNOT et Sylviane LAUGÉ

Des séjours hiver/été et des activités pour les ados

Du 22 au 26 juillet, une vingtaine de jeunes Eyraguais (8-16 ans) et trois accompagnateurs diplômés du centre aéré de la commune séjourneront au Centre de loisirs du Lautaret à Saint-Vincent-les-Forts (Alpes-de-Haute-Provence).
Au programme : piscine, aire de jeux, ping-pong, trampoline, volley, mur d'escalade… mais également deux activités tout spécialement réservées par la municipalité : trottinette en forêt et canyoning ! Une tradition, désormais, que ces séjours en plein air au cœur de l'été.

En juillet 2015, vingt-huit adolescents avaient ainsi participé à un voyage à Biguglia (Corse) : baignades à la plage de la Marana et en piscine, pratique du paddle, de la planche à voile, de la plongée sous-marine, de l'accrobranche, visite de Saint-Florent, excursions aux aiguilles de Bavella, à l'Ile Rousse puis dans la vallée de la Restonica et aux bergeries de Grotelle… sans oublier la soirée "DJ" organisée par le camping ! Les plus jeunes avaient, eux, mis le cap sur Fontaine de Vaucluse : piscine, VTT, initiation au trapèze volant, apprentissage de la cuisine et descente de la Sorgue en canoë. Depuis, les séjours s'enchaînent souvent dans les Hautes-Alpes, pour un grand bol d'air frais. Avec, au programme, selon les années : cani-rando, accrobranche, escalade, baignade au plan d'eau, piscine, visite d'une ferme, mini-golf et kayak-piscine !
Des Alpes aux Pyrénées, la municipalité d'Eyragues a également l'habitude de proposer un séjour "ski" à une vingtaine de jeunes (9-17 ans) du village. D'abord à Saint-Léger-les-Mélèzes, en 2014, où les enfants et adolescents ont arpenté les pistes d'Ancelle et Orcières-Merlette avec une petite quarantaine de copains issus des villages de Graveson et Maillane. Puis, l'année suivante à Chabottes, dans la haute vallée du Drac, avant de mettre le cap sur… Andorre, en compagnie de 10 petits de Sorgues. L'hiver dernier, le séjour "ski" s'est déroulé avec succès à Saint-Julien-en-Champsaur, toujours dans les Hautes-Alpes.

Outre des multiples disciplines et jeux de plein air pour les 3-12 ans, le centre de loisirs sans hébergement d'Eyragues propose, depuis 2014, de l'équitation, de l'escalade, du canoë, des activités manuelles pour les plus grands… "*Deux jours par semaine, les éducateurs prennent un mini-bus, spécialement loué, et partent avec un groupe faire de l'accrobranche, du catamaran, du laser game, parc aquatique, du Segway…*", se réjouit Denis MARIETTE. "*Jusque-là, nous accueillions les enfants jusqu'à 12 ans mais nous regrettions de ne pas pouvoir, ensuite, occuper les ados (de 13 à 17 ans) avec des loisirs de leur âge. Vu le succès des demandes, nous envisageons désormais d'étendre ces activités à la semaine complète.*"

Un centre aéré flambant neuf début 2020 !

1989

Après trente années passées du côté de la Maison Familiale Rurale de Beauchamp, la municipalité d'Eyragues s'apprête à tourner une page historique pour les activités de loisirs de ses jeunes.

Cet été (du 9 juillet au 14 août), pour la "dernière", 130 enfants et adolescents du village sont inscrits au centre aéré, sous la responsabilité de Françoise BASNEL, adjointe au maire en charge de la commission "Jeunesse". Encadrés par le directeur Denis MARIETTE, les stagiaires BAFA et, bien sûr, le personnel communal, accompagné ces dernières années par la municipalité pour se former professionnellement, les jeunes bénéficient d'un programme varié : sorties cinéma, en plein air, activités manuelles avec des intervenants extérieurs (magicien, moniteur de golf, travaux pratiques…).

Actuellement, la commune d'Eyragues réalise un magnifique ouvrage au Mas de la Chapelle, situé aux abords du chemin Notre-Dame. Un très beau mas provençal entièrement réhabilité afin d'accueillir un jeune public aux besoins de confort et de sécurité spécifiques (les repas y seront directement acheminés comme auparavant.). Il semble loin le temps où les jeunes générations gambadaient au milieu des cerisiers, dans les deux serres alors prêtées par la MFR, sous la responsabilité de Louis ROSELLO et de son équipe d'alors.

Le site sera ouvert pendant les prochaines vacances scolaires d'hiver, de printemps et de la Toussaint sous forme de garderie, sans oublier les six semaines de congés d'été !

Pour célébrer les 30 ans du centre aéré à la MFR de Beauchamp, la municipalité a organisé une grande fête le 26 juillet avec orchestre et ambiance musicale

2019

Au cœur du projet du Mas de la Chapelle

Subventionnée à hauteur de 570 000 € par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, l'acquisition du Mas de la Chapelle (plus de 3 hectares) constitue un investissement majeur pour la commune. Un centre aéré flambant neuf, un parcours de santé multigénérationnel et le déplacement de la Coopérative agricole figurent au menu de ce chantier d'envergure.

Le centre aéré s'inscrit dans un cadre spacieux et ombragé au milieu de la nature, avec 300 m^2 sur deux niveaux mis aux normes, des salles d'activités, un réfectoire, un bureau d'accueil, des vestiaires pour le personnel, une aire de repos, un préau, un parking pour le public… A terme, la structure pourrait recevoir 150 enfants pendant les vacances, sous réserve de pouvoir disposer d'un encadrement suffisant.

Le City Stade, la structure pour tous en centre-ville

Situé sur l'aire de la Gardy, à proximité des écoles, le City Stade s'inscrit dans une logique d'équipement à destination de la jeunesse eyraguaise. Aux jardins d'enfants déjà existants et dédiés aux tout-petits, au Parc des Poètes et en dessous du cimetière, la municipalité complète là son offre en faveur des adolescents et des… parents, ravis de l'implantation de cette infrastructure omnisports à deux pas du parking BOUVEYRON, soit à moins de cinq minutes de la Place de la Libération.

Handball, basket-ball (un 3ème panier s'ajoute à l'extérieur du terrain), football (3 contre 3 sur terrain de 11 x 23 mètres équipé de cages, ou 1 contre 1 sans gardien grâce aux buts brésiliens sur les parois latérales)… "*Autant de disciplines collectives pratiquées par tous, et notamment les scolaires*", se réjouit Françoise BASNEL, adjointe au maire déléguée à la jeunesse.

Accessible 7 jours sur 7, de 8h à 18h (19h, du 1er avril au 30 septembre), le site est sécurisé par une caméra de de vidéo-surveillance ; un règlement invitant au respect du matériel et de l'infrastructure est affiché à l'entrée du City Stade.

Les jeunes et les parents sont également incités par la municipalité à respecter les horaires pour le bien-être du voisinage.

Menus variés et ateliers pédagogiques au restaurant scolaire de l'école Péri

Réhabilité juste avant les dernières élections municipales, avec notamment un aménagement extérieur réalisé à 100 % par le personnel municipal (le jardin paysager, le béton désactivé et les clôtures), le restaurant scolaire de l'école élémentaire Gabriel PÉRI a modifié le rythme de ses services pour le confort des petits et des grands.

Les repas gourmands, variés et équilibrés sont élaborés par le chef Thierry AUBERT. Des menus mensuels à retrouver en ligne, ainsi que ceux du centre aéré (pendant les vacances d'été), sur le site de la mairie : onglet "Vie Pratique", rubrique "Affaires Scolaires - Enfance".

Sous l'autorité du maire Max GILLES, de l'adjointe Françoise BASNEL et de la commission du restaurant scolaire qu'elle préside, un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mis en place. L'objectif est de réduire la quantité des denrées alimentaires non consommées et jetées en améliorant le calcul prévisionnel du nombre de repas, ainsi que le calibrage des menus.

L'intégration du tri dans l'organisation du restaurant scolaire s'est effectuée via une formation des agents sur place.

Crèche La Cabriole : le partenariat avec la Mutualité Française reconduit

Lors du dernier conseil municipal de 2017, la commune d'Eyragues a choisi de renouveler pour 5 ans la convention avec la Mutualité Française en vue de la gestion de son établissement multi-accueil de 25 places "La Cabriole" (enfants de 2 mois 1/2 à 6 ans). *"L'organisme répondait à nos critères de sélection et devant la qualité reconnue de leur travail, nous avons choisi de prolonger notre collaboration à l'issue d'un appel d'offres pour une délégation de service public"*, précise Françoise BASNEL, adjointe au maire délégué à l'enfance. Pour rappel, la Mutualité Française gère la crèche du village depuis le 1er janvier 2013.

Par ailleurs, et comme chaque année, les enfants de la crèche ont pris un repas à la maternelle courant juin afin de se familiariser avec leur future école. Parallèlement, les enfants de grande section de maternelle se sont mêlés aux élèves de CP le temps d'une journée !

[Commission Personnel – Administration]

Compétences :
Personnel • Emprunts • Élections • Appels d'offres • Intercommunalité • Assurances

Membres : Marc TROUSSEL (en médaillon), Patrick DELAIR, André RICARD et Max GILLES

Des employés municipaux à votre service au quotidien

Services techniques

Alex GILLES

Christophe MOULAN

Claude BOUQUET

Michel GONFOND

Renaud JOUVE

Rémy RASCLAS

Bertrand RICO

William DIDIER

Nouveau

Julien LINDERME

Nouveau

Jérôme GILLES

Saisonnier

Antoine OWEDYK

Saisonnier

Joris RIBERI

Entretien

Catherine GERVASONI

Maritza XAVIER

Nouveau

Peggy DORIGNY

Police

Jean-Marie FOSSE

Anne RESALT

Olivier BŒUF

Nouveau

Sébastien DE CASTRO SILVA

Services administratifs

Tewfik MOKADDEM

Brigitte AUBERY

Elisabeth ALMANSA

Corinne DELABRE

Jean-Marc BALLEROY

Sophie MARTIN

Aurélie CHOMETTE

Nathalie CABRERA

Marc GONZALEZ

Nouveau

Cécile TAHRI

Restaurant scolaire

Thierry AUBERT

Joëlle SIMIAN

Virginie GIORGI

Cathy PETIT

Nouveau

Stéphanie GERVAIS

Jeannette DESLYS

Mathilda ATXER

Ecole primaire

Denis MARIETTE

Cécile DUMONT

Laurence GRESILLION

Ecole maternelle

Virginy HOYOS

Florence DELBOS

Marianne BIANUCCI

Sandra FERRER ESPIGUE

Soledad MARTINEZ

Nadia GARAGNON

Nouveau

Morgane CIMINO

Nouveau

Syntia PUJOLLE

Crèche

Elisabeth PALMIERI

Christine MAURICE

[Commission Affaires scolaires]

Compétences :
Bâtiments scolaires • Transports scolaires • Conseils d'écoles • Collège • Lycée

Membres : Michel GAVANON, Christelle MISTRAL, Françoise BASNEL et Aurélien BOUCHET

Ecole élémentaire : bienvenue dans l'ère numérique

Fin 2018, le conseil municipal a voté une subvention de 18 000 € afin que l'école élémentaire vive sa "révolution numérique". Pour cela, une demande d'aide financière a été formulée au Conseil Départemental dans le cadre de l'aide au développement de la Provence numérique (80 % du montant total).
Ainsi, le parc informatique de la BCD (bibliothèque) sera intégralement renouvelé à la rentrée.
Deux salles de classe (CM2) sont désormais équipées d'un tableau blanc numérique afin de favoriser la pédagogie. Six autres (soit 8 sur 10 au total !) disposent d'un vidéo-projecteur pour une assistance informatique offerte aux enseignants. A noter que dix ordinateurs, offerts par La Sécurité Sociale d'Avignon par l'intermédiaire de l'AEPE, ont été remis en état par les bénévoles de l'association Eyragues Multimédias !
Durant le mandat, à la suite de la défection de six enfants durant l'été 2015, l'une des onze classes avait dû être supprimée par l'Education Nationale, malgré les vives protestations de la Mairie et de l'AEPE au recteur d'Académie. Depuis, l'effectif est reparti à la hausse, et, avec la construction de logements aux Craux Suds, il conviendra d'anticiper une, voire deux nouvelles classes dans les années à venir. L'infrastructure de l'école élémentaire le permet. La jeunesse a décidément de beaux jours devant elle à Eyragues...

Renouvellement du parc informatique de la BCD… Dotation de 14 ordinateurs neufs

Initiation sportive pour les CM1-CM2

Depuis quelques années, l'éducateur communal Denis MARIETTE (également directeur du centre aéré) propose un panel d'activités sportives aux élèves de CM1-CM2, à la pause déjeuner. Il s'agit d'une réorganisation du service de la garderie avec, à la clé, la découverte de disciplines absentes sur Eyragues telles que le tennis de table, le tir à l'arc…

Le dispositif "ULIS" à la rentrée

En septembre 2019, l'école élémentaire accueillera une nouvelle classe adaptée aux enfants en situation de handicap. Ce dispositif appelé "Unité Localisée Inclusion Scolaire" autorise des aménagements pédagogiques, tout en offrant aux élèves la possibilité de participer à la vie collective, sociale et festive de l'école.

Le carnet à points, ça fonctionne !

Outil éducatif et ludique mis en place durant ce mandat, il permet aux agents municipaux en charge des temps de garderie, d'étude ou de restauration de signaler les bons et les mauvais comportements, le carnet à points de l'élève citoyen est maintenant bien intégré à l'école élémentaire. Pour rappel, celles et ceux qui ne perdent pas de points durant l'année scolaire se voient remettre un présent par la municipalité !

Un espace couvert pour remplacer le préau en attendant la réhabilitation et la mise aux normes des sanitaires

La réhabilitation intégrale des sanitaires, situés dans la cour de l'école élémentaire, a été entreprise cet été. Mené en concertation avec le directeur Jean-Michel AUBIN (ayant succédé en 2015 à Jean-Claude BUCCHI, parti à la retraite) et le corps enseignant, ce chantier d'envergure s'avère indispensable pour rendre l'établissement 100 % fonctionnel, propre et sécurisé.

La municipalité a continué d'être très active depuis cinq ans : mise en place du double vitrage sur la face Nord (traverse Serge ROCHETTE), rénovation de la façade, remplacement des portes d'époque par des structures en aluminium pour une isolation thermique optimale, sur la face Sud, dans le respect de l'architecture d'époque. Dans la cour, les marquages au sol (marelle...) ont été repeints.

Afin de répondre aux exigences du Plan Vigipirate, la commune a également effectué des travaux visant à obstruer la vue de la cour de l'école Gabriel Péri depuis l'extérieur (portail rouge).

Outre la sécurisation de l'entrée et la remise en l'état du bâtiment principal, l'école élémentaire a subi un changement spectaculaire et apprécié de tous : la création d'un espace couvert de 250 m^2 et, donc, la fermeture du préau. Chauffé ou climatisé, il se révèle bien utile pour les récréations, la garderie et les activités périscolaires, et la gestion de la canicule, en cas de météo capricieuse.

Temps d'Activités Périscolaires : merci aux associations qui se sont mobilisées

Confrontée à la réforme des Temps d'Activités Périscolaires en 2015, la municipalité choisit de confier des ateliers aux associations bénévoles du village, telles que Li Vihado, Lire et Faire-Lire, Rock et Danses de Salon Eyraguais, Créat'Home et Larsen. Aujourd'hui encore, la commission des Affaires scolaires remercie ces responsables d'associations qui se sont investis hebdomadairement.

En effet, la commune ne dispose pas suffisamment d'infrastructures pour contenir les élèves de primaire et de maternelle dans le cadre d'activités périscolaires. De plus, elle aurait été contrainte de procéder à des embauches massives d'intervenants spécialisés du monde éducatif, ce qui aurait forcément grévé son budget et, donc, entraîné une hausse des impôts locaux.

En 2017, une enquête donnait plus de 80 % de parents favorables au retour à la semaine de 4 jours ; les deux conseils d'école votaient en ce sens et, en juillet, la municipalité déposait sa demande (acceptée) au Directeur Académique de l'Education Nationale.

Des calculatrices scientifiques pour les futurs collégiens

Mardi 2 juillet, le maire Max GILLES a reçu une assemblée de futurs collégiens pour leur offrir un accessoire indispensable : une calculatrice scientifique(et non plus un dictionnaire comme précédemment). Après un survol du rôle des principales collectivités territoriales, puis un détour par les différents conseils municipaux de la commune à travers l'histoire, les enfants ont posé quelques questions au premier magistrat d'Eyragues, qui s'est fait un plaisir d'y répondre.

Michel GAVANON, adjoint aux affaires scolaires, a poursuivi en les informant des travaux et des nouveautés de leur "future ex-école".

Ecole maternelle, un patio réaménagé, une salle supplémentaire et bientôt une seconde avec un dortoir accolé

A trois élèves près, la commune n'a pas pu bénéficier de l'ouverture d'une 6e classe de maternelle à la rentrée 2018 ; ce qui n'a pas empêché un réaménagement de l'école pour le plus grand bonheur de la directrice Mme MINÉO, de l'équipe enseignante et des enfants. Jusque-là non utilisée, une ancienne salle (ex-restaurant scolaire) a été entièrement remise au goût du jour.

Ce qui a permis de transformer la classe déménagée, moins spacieuse, en un dortoir pour les "moyens" entre midi et deux. La commune a, de fait, investi dans l'achat de lits.

Une réflexion est actuellement menée sur la faisabilité d'une 7e salle de classe (dans les anciennes cuisines), en prévision de la future évolution démographique du village.

Autre réaménagement majeur de la maternelle, le patio végétalisé (puits de lumière jusque-là inutilisé) a été supprimé au profit d'un grand dégagement, en direction de la cour.

Afin d'augmenter la surface de l'espace de vie, une nouvelle salle multi-activités de dimension plus importante et plus lumineuse a ainsi vu le jour.

La municipalité a par ailleurs procédé au remplacement de l'intégralité des menuiseries (double vitrage), à l'investissement de nouveaux mobiliers, à la réalisation des menuiseries extérieures et au transfert de l'espace garderie dans des locaux entièrement réhabilités.

Enfin, en 2017, dans le cadre de l'Etat d'urgence, la commune a équipé les écoles maternelle et élémentaire d'alarmes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) ; à l'inverse de celles prévenant un incendie, invitant donc le personnel et les enfants à quitter les lieux, ces alarmes visent à protéger l'intérieur de l'établissement en cas d'intrusion. Une mesure de sécurisation qui s'ajoute à l'installation de portails électriques, auxquels la municipalité a souhaité ajouter des caméras de vidéo-surveillance.

Un magnifique projet de "végétalisation" de la déchetterie

En juin 2016, l'école maternelle et l'association des parents d'élèves ont organisé conjointement une exposition, ouverte à tous, sur le thème de l'arbre à La Bergerie. Un prolongement naturel de leur travail de végétalisation de la déchetterie débuté l'année précédente… L'école a bénéficié d'un sacré coup de pouce avec 200 plants environ, soit 1 par enfant concerné, dans le cadre du projet "Plus d'arbres, plus de vie !", prévu par le Ministère de l'Agriculture et qui prévoit le don de végétaux.

Ce projet a été orchestré par une maman d'élève, professionnelle du secteur paysager, Régine BERTRAND. Les jeunes ont ensuite pris la direction de la déchetterie intercommunale, où Terre de Provence s'est à son tour greffé au projet pour planter les arbres. "*La municipalité a offert une plaque de plexiglas au nom de l'enfant devant chaque arbuste*", note Michel GAVANON, le président de la commission des Affaires scolaires qui avait associé plusieurs organismes locaux : établissements GILLES, ROSSI TP, Les Jardins de John, la Coopérative d'Eyragues, les élèves de 4ème de la MFR de Beauchamp, l'AEPE… et l'association Eyragues Multimédia pour la couverture médiatique du projet.

[Commission fêtes et cérémonies]

Compétences :
Fonctionnement • Feux d'artifice • Préparation et suivi budgétaires • Organisation des festivités • Forains

Membres : Sandra CHABAUD, André RICARD, Yannick ROSSI, Maryse PACCHIONI, Madeleine JULLIAN, Nicole DELILLE et Pierre PANCIN.

La cérémonie des voeux, un rendez-vous incontournable

Chaque année, la tradition veut que la commune d'Eyragues ouvre la "saison" des vœux à la population à la salle Louis MICHEL. Un événement très prisé par les élus des villages environnants et les personnalités locales comme par les Eyraguais, dont le personnel municipal, les présidents d'associations... Un repas servi à table conclut une cérémonie où deux figures d'Eyragues reçoivent la médaille d'honneur de la Ville, et un cadeau est offert aux lauréats diplômés et à des sportifs méritants ! Sans oublier le désormais traditionnel film présenté en avant-première par l'association Eyragues Multimédias. Le maire Max GILLES en profite pour présenter les actions passées, présentes et futures. Retour sur les dernières éditions...

Vœux 2015 : annonce du projet du collège (750 enfants accueillis de Rognonas, Graveson, Maillane, Barbentane et, bien sûr Eyragues !)

Vœux 2016 : après avoir salué le monde enseignant, l'équipe du restaurant scolaire, la police municipale, les services administratifs et techniques, le maire annonce le pourvoi en cassation pour le maintien de l'Encierro à l'Eyraguaise et révèle qu'un kiosque sera installé dans le Parc des Poètes.

Vœux 2017 : les présidents d'association et les nombreux bénévoles sont mis à l'honneur. "*Je vous dis toute ma reconnaissance quand j'entends, chez les gens d'ici et d'ailleurs, le sentiment d'unité et de partage renvoyé par notre population*", se réjouit avec fierté le maire.

Vœux 2018 : embellir la commune, proposer des activités pour les anciens, créer des équipements pour les plus jeunes, entretenir les traditions provençales, favoriser le commerce local... Autant d'actions menées avec allant par l'équipe municipale pour le bien-être de tous.

Vœux 2019 : en fervent défenseur des territoires ruraux, le maire se dit conforté par les résultats de la consultation publique auprès des Eyraguais, dont 96 % souhaitent adhérer au Pays d'Arles, et non à la Métropole Aix-Marseille-Provence. "*Cette future intégration doit être traitée de façon réaliste et pragmatique*."

Le mot de bienvenue aux nouveaux Eyraguais

Plusieurs adjoints au maire et conseillers municipaux ont accueilli une trentaine de nouvelles familles en mairie d'Eyragues, en septembre 2018, autour d'un apéritif dînatoire. Chaque élu s'est présenté, informant les nouveaux habitants de ses missions respectives.
Un kit leur a été donné avec "L'Indispensable Eyraguais", le plan de ville, le disque de stationnement (zone bleue), un trimestre de gratuité à la bibliothèque et deux places pour la course camarguaise du 1er novembre.

Les Noces d'or, le temps des retrouvailles

Peu de temps après les élections municipales de 2014, a été organisée la cérémonie des Noces d'Or. Vingt-cinq couples s'étant mariés à Eyragues ou résidant dans la commune ont été conviés en mairie (avec une mention particulière pour Brigitte AUBÉRY qui a été d'une aide très précieuse et Yvette POURTIER, adjointe au maire), puis au restaurant scolaire où Thierry AUBERT et son équipe leur avaient concocté un banquet très apprécié. Prochain rendez-vous le 19 octobre (plus d'informations en page 51).

Une envie intacte d'animer le village de janvier à décembre

Connu pour ses fêtes, Eyragues a à cœur de maintenir sa réputation. Ce qui implique de la part de la commission "fêtes et cérémonies", en relation avec le comité des fêtes, un long travail de préparation et d'organisation de ces festivités.

Malgré tous les efforts déployés, la commune n'a malheureusement pas pu échapper à l'arrêt de notre "Encierro à l'Eyraguaise". Alors que le spectacle avait énormément évolué et n'avait plus rien à voir avec ce qui se faisait il y a une cinquantaine d'années, un arrêté préfectoral de 1956, que personne ne veut modifier ou annuler, a eu raison de cet événement. "*Nos racines ont été touchées et prenons garde pour que d'autres traditions ne soient, elles aussi, menacées. Mèfi !*", prévient Pierre PANCIN. Un coup dur pour le village qui s'accompagne de l'évolution de la règlementation impliquant des contraintes supplémentaires : fermeture des bars plus tôt, pose de barrières de sécurité (4 "barrières rouges" pour la présignalisation de la manifestation et 3 "portails verts" pour l'interdiction d'aller au-delà) et de plots en béton dans le village, service de gardiennage renforcé, démarches administratives plus strictes…

Malgré tout cela, l'envie d'animer le village persiste et de bons moments sont proposés à tous. Une attention particulière a été apportée ces dernières années à nos chers "Péquélets". Après la course aux œufs de Pâques ou le passage du Père Noël, c'est désormais une journée entière qui leur est proposée dans le cadre de la Saint-Symphorien, avec pêche à la truite, abrivado de poneys, repas sur la place, concours de boules et tir à l'arc.

La soirée avec nos amis belges reste une soirée très conviviale avec une belle ambiance populaire. Les taureaux sont toujours dans nos rues et sur notre place pour des moments de passion. Le feu d'artifice célèbre (si la météo le permet) la fête nationale et éclaire de mille feux notre ciel de Provence.

Les orchestres font partie intégrante de nos fêtes et leurs choix restent importants. On peut se souvenir entre autres de la prestation du célèbre groupe "Le Condor" ou encore, l'an passé, de l'hommage à Johnny HALLYDAY par son sosie officiel Christian DESSINSA, pour lequel la place du village était trop petite au vu des centaines de personnes qui s'étaient déplacées !

A Eyragues, le désir de faire encore et toujours mieux persiste, pour que le mot "fête" reste synonyme de rencontres et convivialité.

Sans oublier la fête de la Saint-Bonet, la fête des voisins, le Téléthon, la fête de la musique, la Saint-Eloi, la soirée Halloween, le marché de Noël…

Défendre "Mes traditions, mon identité"

Le 8 janvier 2015, le juge des référés de Tarascon rend son verdict : l'Encierro à l'eyraguaise prévue pour le 15 janvier était interdite. Cette décision faisait suite aux plaintes déposées par trois associations de défense des animaux contre le comité des Fêtes et le club taurin d'Eyragues. Comme le disait alors le maire Max GILLES, au lendemain de ce verdict : "*Enlever l'Encierro à l'eyraguaise, c'est comme si on enlevait l'OM à Marseille*". Car il s'agit bien là de la vie de tout un village, qui vibre trois fois par an pendant l'encierro à l'eyraguaise ; bien plus qu'une tradition, elle est l'âme du village !

Sauf que la loi n'est pas claire puisque, comme le rappelle l'avocat du Comité des Fêtes d'Eyragues Maître PARA, "*en cas de tradition locale ininterrompue, on ne touche pas aux traditions taurines, et l'Encierro à l'eyraguaise en fait bien partie, puisqu'elle existe depuis 1850. C'est d'ailleurs pour cela que 16 préfets se sont succédés en 50 ans et qu'aucun n'avait remis en cause l'organisation de l'encierro.*"

Le 19 avril 2015, près de 10 000 manifestants bravent la pluie, en défilant dans les rues de Saint-Rémy-de-Provence pour défendre l'Encierro à l'eyraguaise en présence notamment de Max GILLES et de son conseil municipal, de Bernard REYNÈS, député-maire de Châteaurenard, de Hervé CHÉRUBINI, maire de Saint-Rémy, des conseillers départementaux Marie-Pierre CALLET et Lucien LIMOUSIN, mais également de Mandy GRAILLON, 22e Reine d'Arles, Jean-Pierre RICHARD, le président du Collectif Prouvènço, les fédérations Alpilles-Durance des Fêtes de la Saint-Eloi, de la Saint-Roch et de la Saint-Jean, la confrérie des gardians et son président Frédéric LESCOT, le manadier Pierre AUBANEL. Et au-delà du territoire des Alpilles, des élus du Gard et de l'Hérault avaient aussi fait le déplacement.

Après avoir perdu au TGI de Tarascon, puis en appel en juin 2015 à Aix-en-Provence, le dossier est actuellement en cassation. Le maire est bien décidé à se battre jusqu'au bout pour conserver cette tradition et ainsi éviter l'effet domino sur les autres pratiques taurines.

Eyragues capitale départementale des sapeurs-pompiers

Le 10 octobre 2015, la 60e édition du congrès de l'Union des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône a été un franc succès à Eyragues, avec plus de 500 participants. Le maire Max GILLES s'est dit *"fier et heureux"* qu'une petite commune comme Eyragues ait été choisie pour accueillir un tel événement. *"C'est très gratifiant pour notre petit centre de secours, qui compte 28 membres tous volontaires y compris le chef-lieutenant"*, rappelle Jérémy AUBERY, président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Eyragues et conseiller municipal. *"Notre objectif, au quotidien, est de créer une vie autour de la caserne avec nos familles, une bonne ambiance et une cohésion de groupe qui se répercutent, ensuite, lors de nos interventions."* Une solidarité exemplaire, récompensée par les professionnels et saluée par les habitants du village !
En présence de Richard MAILLÉ (président du SDIS 13), Robert FERNANDEZ (président de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers depuis 17 ans, qui participait là à son dernier Congrès), du colonel ALLIONE (chef du CDSP et directeur du SDIS 13), et du chef-lieutenant André BOUCHET (chef du Centre de secours d'Eyragues), ce rassemblement de sapeurs-pompiers y associait le Service départemental des incendies et des secours du département, sous la forme d'un forum citoyen ouvert à la population (ateliers sur la sécurité routière, les carrières professionnelles, le secourisme...). *"En partageant notre passion et notre savoir-faire, peut-être ferons-nous naître des vocations ?"*, explique le lieutenant Franck DUQUESNE.
A l'issue de ce congrès, le lieutenant-colonel OSTIANTE-DECANIS, les lieutenants BOUCHET et DUQUESNE, Vincent MÉTAIRIE, Jérémy AUBERY et Christophe DESMET ont été décorés. Une cérémonie d'hommages et de célébrations ponctuée par un somptueux défilé de troupes à pied et de 33 véhicules (anciens et récents) dans le centre du village.

Le lieutenant André BOUCHET, le président de l'UDSP Robert FERNANDEZ, le maire d'Eyragues Max GILLES et le Préfet de Région Stéphane BOUILLON.

Des commémorations toujours très suivies

Que ce soit à l'occasion du 8 mai ou du 11 novembre, les commémorations réunissent toutes les générations à Eyragues. Le mérite en revient en partie à l'investissement et l'enthousiasme de toute l'équipe pédagogique des écoles maternelle et élémentaire, dont près d'une centaine d'enfants ont encore participé au centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale, interprétant notamment La Marseillaise a cappella et lisant des lettres d'époque de soldats. Des hommages collectifs où le devoir de mémoire tient une place de choix, entretenu par la FNACA et son président René DELILLE, mais aussi Li Vihado et Témoignage & Patrimoine, présents le 11 novembre dernier aux côtés des élus.

Les anciens sapeurs-pompiers à la fête

L'Union Départementale des sapeurs-pompiers 13 a sollicité les hommes du Lieutenant André BOUCHET, chef du centre de secours d'Eyragues, pour l'organisation du 29e congrès départemental des anciens sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône, le 4 novembre 2018.
Fidèle à sa réputation, la commune était présente aux côtés de ses pompiers locaux, notamment au travers d'un soutien logistique et de la mise à disposition de ses infrastructures accueillantes. Les 250 participants ont été reçus à "la Bergerie" du Parc des Poètes pour leur assemblée générale, puis sur la place de la Libération pour un dépôt de gerbes à la mémoire de leurs disparus.

La Sainte-Barbe, un patron, une émotion

Les sapeurs-pompiers d'Eyragues se réunissent chaque année pour célébrer leur traditionnelle cérémonie de Sainte-Barbe en hommage à leur engagement de tous les instants en faveur de la population.
En décembre 2018, le Lieutenant André BOUCHET a pris la parole pour son ultime Sainte-Barbe en sa qualité de chef de centre, lui qui a pris sa retraite depuis (en juin 2019), après avoir été promu au grade de capitaine, en reconnaissance de ses 43 années de bons et loyaux services, dont près de 30 ans à la tête du centre de secours communal.

[Commission sécurité]

Compétences :
Police • Sécurité routière • Vidéosurveillance • Sécurité • Sécurité civile, plan de sauvegarde et DICRIM : crises sanitaires, climatiques (intempéries, inondations, canicule, grand froid...), catastrophes industrielles

Membres : Geneviève MARTINI, Rémi GOLFETTO et Yvette POURTIER

Le réseau de caméras de vidéo-protection s'étend

Les objectifs de la vidéo-protection sont de contribuer à la sécurité des personnes et à la protection des biens publics ou privés. La délinquance s'étant déplacée des villes dans nos villages, les communes non équipées de systèmes de vidéo-protection sont devenues des cibles de choix pour des personnes prêtes à commettre des actes délictueux. C'est pourquoi Max GILLES et la commission "Sécurité" ont pris le parti d'installer plusieurs caméras à Eyragues depuis quelques années. Les travaux ont été prévus en deux tranches (50 caméras au total), dont la première concernait dès 2014 les sites les plus sensibles et stratégiques. Des panneaux d'information quant à la vidéo-protection ont aussi été installés aux entrées du village.
Les policiers municipaux ont bénéficié d'une formation spécifique.
En 2016, des caméras supplémentaires à l'angle de l'avenue du Général DE GAULLE et de l'avenue Pasteur, le carrefour giratoire de Graveson ainsi qu'au Parc des Poètes ont été mises en service. Bientôt suivies par l'installation de 4 dômes : 3 dômes au complexe sportif et salle des fêtes, 2 dômes au cimetière et 1 dôme devant l'Intercommunalité Terre de Provence.

Par ailleurs, la caméra "nomade" que l'on pourra déplacer aux endroits non équipés de caméras fixes a été installée. Il s'agit d'un package mobile autonome sur batterie, afin de permettre une surveillance ponctuelle sur les zones devenues sensibles.
Récemment, le site du City Stade a également été pourvu d'une caméra ; d'autres seront prochainement équipés...

"Voisins Vigilants" et protection citoyenne expérimentés

Organisé en totale concertation avec la Brigade de Gendarmerie de Graveson, le dispositif "Voisins Vigilants" qui a déjà démontré toute son efficacité, a été mis en place en 2015 sur deux quartiers pilotes, dans un premier temps. Fondé sur la solidarité, il permet aux voisins d'un même quartier, d'une même rue, de s'impliquer dans la vie de leur commune en signalant tout événement suspect (véhicule ou individu effectuant un repérage, aucune nouvelle d'une personne âgée…). Une participation citoyenne visant à améliorer la sécurité de la commune, en complément de la vidéo-protection.
L'édition "été 2018" de l'Eiraguen rappelait les conseils de prévention et l'indispensable règle des "3 P" contre les cambriolages, délivrés par le lieutenant LIEURÈS, Commandant de la brigade de gendarmerie de Graveson.
PROTÉGER son habitation, PARTICIPER à la prévention des cambriolages et PRÉVENIR en cas de présence suspecte.
Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, surtout ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes. Installez l'application "STOP CAMBRIOLAGES" sur votre smartphone (pour recevoir des alertes et conseils utiles).
Sur le blog : http://bdrij13.wix.com/cambriolages, identifiez les objets volés découverts lors de perquisitions.

Des permis "Piéton" et "Internet" délivrés aux écoliers

Quelques mois après la visite des sapeurs-pompiers et celle d'intervenants de l'association "Cyprès" (Centre d'intervention pour la prévention des risques majeurs), les enfants de l'école élémentaire Gabriel PÉRI ont bénéficié en 2017 d'une formation au "Permis Piéton", dispensée à la fois par leurs enseignantes, Mmes LEFÈVRE et COUPAYE, ainsi que par le Gendarme LAUTREC de la Brigade de Gendarmerie de Graveson. A l'issue de la formation, les élèves ont passé et réussi brillamment l'examen clôturant cette action préventive.
Le "Permis Piéton pour tous les enfants" est une grande initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants de 8/9 ans, lancée en octobre 2006 dans les écoles. Il enseigne au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.
Une initiative complémentaire de l'action de l'Association Prévention Routière, en leur apprenant les règles du code de la route.
Objectifs : éducation, pédagogie, évolution de comportement des usagers de la route et, à terme, réduction des accidents.

Le "Permis Internet" pour les enfants est également un programme national de prévention pour un usage vigilant, sûr et responsable d'Internet à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents.
Cette formation apprenant aux enfants les règles essentielles de prudence à respecter lors de l'utilisation d'Internet s'est révélé concluante pour tous les élèves de CM2. La cérémonie de remise du "Permis Internet" et du " Permis Piéton" par le gendarme LAUTREC s'est déroulée en présence de plusieurs membres du conseil municipal.

De multiples actions de proximité

Direction le stade en toute sécurité

Après les réfections du chemin de Beauchamp (enrobé sur 1,7 km, à hauteur de la Draille du Mas de Peyron) et de l'avenue du Vigueirat (purge de la chaussée), la municipalité a choisi en 2017 de mettre en sécurité la circulation des piétons sur la route de Graveson. Du rond-point au complexe sportif, un trottoir large d'1,40 m a été créé, avec un passage éclairé pour le confort de tous.

Des ralentisseurs pour une bonne conduite

Face à un sentiment d'insécurité né de la vitesse excessive de certains usagers sur la RD29 dite la "route de Saint-Andiol", pour non-respect de la limitation à 50 km/h (entrée d'agglomération), la mairie d'Eyragues a procédé en 2015 à la mise en place d'un plateau ralentisseur. Dans la foulée, un autre plateau ralentisseur a été installé sur l'avenue du 8 mai 1945, à proximité du lotissement "Les Chênes Verts".

Le DICRIM édité dans l'Eiraguen

Conformément au décret du 11 octobre 1990, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels, sanitaires, technologiques majeurs, mais aussi de terrorisme, sur le territoire de la commune. Paru en 2016, le DICRIM est toujours disponible et consultable en mairie.

Formation secourisme pour le personnel municipal

Trente-trois personnes issues des services administratifs, techniques et scolaires, ainsi que les membres de la commission "Sécurité" ont participé à une formation "aux gestes qui sauvent" le 12 juin dernier. Ces trois sessions qui s'ajoutent aux exercices "évacuation" et "anti-intrusion" effectués dans les écoles maternelle et élémentaire afin d'assurer la sécurité des enfants, des enseignants et du personnel municipal gardant les enfants de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h.

Le Correspondant Défense à votre écoute

A Eyragues, comme dans les autres communes, l'élu à la sécurité est également le Correspondant Défense. N'hésitez pas à contacter Yvette POURTIER en mairie afin d'être informé(e) sur les stages et les recrutements au sein du Ministère de la Défense (armée de Terre, marine et armée de l'Air).

[Commission Agriculture – Hydraulique]

Compétences :
Agriculture • Hydraulique • Bassins de rétention • Syndicat des arrosants • Entretien des fossés et des bas-côtés • Prévigrêle

Membres : Éric DELABRE, André RICARD et Aurélien BOUCHET

La coopérative agricole va déménager et s'agrandir

Dans le grand projet du Mas de la Chapelle, outre la création d'un centre aéré et d'un parcours de santé multi-générationnel, la municipalité prévoit le déménagement de la coopérative agricole dont le permis de construire est à ce jour soumis à l'évaluation du Plan Local d'Urbanisme. Mais tout est déjà programmé, selon le maire d'Eyragues Max GILLES. "*Elle disposera d'un hangar agricole de 800 m², d'un magasin de 250 m² et d'un grand parking. Nous avons même un accord favorable pour équiper la coopérative de panneaux photovoltaïques*."
Actuellement située au chemin Notre-Dame, en face du Centre de secours, elle serait donc transférée et, selon le principe de dation, la commune récupérerait la structure existante : soit un hangar de 1 300 m² et deux grands bâtiments (60 mètres de long et 12 mètres de large) appelés à être transformés en logements sociaux et en un lieu dédié à la jeunesse. "*Ici, on crée et on échange !*", sourit le maire, jamais à court de - bonnes - idées.
Actuellement à l'étroit dans le centre-ville, la coopérative agricole aspire à augmenter sa capacité de stockage et à disposer d'une meilleure

vitrine pour séduire le plus grand nombre de clients et devenir une référence entre Châteaurenard et Saint-Rémy-de-Provence.
Aires de retournement de véhicules de livraison, magasin mieux adapté aux besoins des professionnels et, surtout, des particuliers…
De quoi développer de nouvelles activités et de nombreux services à l'horizon 2020-2021...

Plan de la future coopérative agricole
© Atelier d'Architecture BUSSI/TORTEL

Un 5e bassin de rétention en voie d'achèvement

En concertation avec les services de la direction territoriale des routes, le chantier du bassin de rétention des Craux Sud (4 000 m²) est en passe d'être achevé sur la route départementale en direction de Saint-Rémy-de-Provence (N571) ; l'ouvrage sera alimenté par des buses de 1 500 bars, placées à trois mètres de profondeur.

Et si les travaux ont pris deux mois de retard en raison des fortes pluies de l'automne, les entreprises ont mis les bouchées doubles à la demande de la municipalité pour rattraper le retard.

"*Nous avons inversé la pente de Sud-Nord à Nord-Sud afin de favoriser l'écoulement directement vers le Réal par le chemin des Cailloux. Notre choix s'est porté sur une calade en pierres avec des arbres tout autour pour des raisons esthétiques*", précise le maire Max GILLES. "*Et nous conservons l'arrosage par le SICAS pour tous les lots des terrains voisins appelés à abriter des habitations (60 villas individuelles et 80 logements sociaux) et, bien évidemment, le futur collège, son terrain de sport et sa salle omnisport.*"

Il s'agit du 5ème bassin de rétention sur Eyragues (commune à flanc de colline particulièrement sensible au ruissellement) après celui de la route de Châteaurenard (3 hectares), ceux de la route de Noves (respectivement 1 et 2 hectares) et, enfin, celui implanté en dessous du lotissement Les Chênes Verts (800 m²). "*Auparavant, toutes les fortes pluies se dirigeaient dans le nord du village : les rues, les maisons et les commerces du centre étaient ainsi inondés. La création d'un bassin de rétention est le meilleur moyen pour éviter une catastrophe naturelle.*"

MFR de Beauchamp : des futurs agriculteurs réellement "producteurs"

La commune d'Eyragues est historiquement liée à la Maison Familiale Rurale de Beauchamp, située sur la route en direction de Maillane. Alors que le partenariat pour la location d'un bâtiment pour les enfants du centre aéré doit prendre fin avec la création d'un nouvel espace dédié à la jeunesse au Mas de la Chapelle début 2020, la municipalité a choisi d'acheter un terrain à proximité de la MFR.

L'objectif ? *"Créer une pépinière d'ouvriers spécialisés qui, une fois les deux serres construites, pourront suivre leurs productions de fruits et légumes"*, confie le maire Max GILLES. "*Les élèves de l'établissement, futurs agriculteurs en puissance, seront ainsi formés tant sur la théorie que sur la pratique avec le plaisir de voir évoluer leur récolte.*"

Dix à quinze jeunes devraient bénéficier de cet investissement en vue d'être en capacité de remplacer au pied levé leur patron. Un pari sur la jeunesse et les circuits courts !

[Commission communication]

Compétences :
Communication • Bulletin municipal • Site Internet, blog, page Facebook • Plan de ville • Indispensable Eyraguais • Panneau d'information lumineux

Membres : Madeleine JULLIAN, Éric DELABRE, Corinne NIETO, Rémi GOLFETTO, Maryse PACCHIONI et Michel GAVANON

Des multiples outils pour informer les Eyraguais

Outre le magazine semestriel L'Eiraguen (parutions en hiver et en été), qui relate autant les actions de la municipalité que l'actualité des associations, la commune d'Eyragues utilise divers moyens de communication pour informer ses concitoyens.

Complémentaire du traditionnel affichage dans les commerces, vous pouvez également suivre les rendez-vous de la commune et des associations sur le panneau lumineux installé sur la façade de la salle Baudile LAGNEL, place de la Libération. Un écran devant lequel les Eyraguais s'étaient notamment réunis en juillet 2018 pour assister à la victoire de l'équipe de France en finale de la Coupe du monde de football !

On citera également le plan de ville ou "L'Indispensable Eyraguais", qui concentre toutes les activités artisanales, commerciales et associatives de la commune, ainsi que les numéros utiles ; des documents mis à jour tous les deux ou trois ans et offerts à tous les nouveaux Eyraguais lors de la cérémonie officielle de bienvenue.

Par ailleurs, la commission "Communication" a procédé en 2016 au remplacement de la sonorisation de la salle des fêtes Louis MICHEL, devenue obsolète, et à la reprise de la sono de la salle Baudile LAGNEL.

Depuis quelques mois, la municipalité utilise également un outil moderne et efficace : le système d'alerte téléphonique via un message vocal d'informations destiné à toutes les familles et déclenché lorsqu'une personne décroche ou lorsque le répondeur s'active. Les usages sont nombreux : fonctionnement des transports scolaires, mesures de sécurité, informations sur l'accueil dans les écoles lors d'événements climatiques exceptionnels…

Les personnes inscrites sur liste rouge (dans le respect de la confidentialité), celles souhaitant recevoir ce message sur leur téléphone mobile ou celles n'ayant reçu aucun message à ce jour alors qu'elles sont sur liste blanche, doivent se présenter à l'accueil de la mairie pour activer le service dédié.

L'affichage événementiel réglementé pour une meilleure visibilité tout autour du village

Un site Internet, un blog, une page Facebook, un compte Instagram… Très présente sur la toile, la communication d'Eyragues se décline évidemment sous la forme "papier" via des affiches.

Face à la prolifération des banderoles annonçant les manifestations dans le village, la municipalité a décidé en 2018 de réglementer l'affichage sur la voie publique, tant pour des raisons esthétiques que de sécurité (risque d'envol par fort Mistral).

Les commissions "Communication" et "Associations" ont ainsi voté pour l'installation de trois supports recto/verso aux trois entrées du village : Saint-Rémy-de-Provence (avenue de la Bouvine, aux abords du rond-point du Puits), Châteaurenard (face à l'entrée du lotissement la Fauvette) et Maillane (à côté de l'entrée du tennis et des stades).

Des lieux précis pour faciliter leur identification et stratégiques, histoire d'en finir avec l'affichage sauvage et mieux répondre aux besoins de tous, résidents et touristes.

Destiné aux habitants des villages alentours et aux touristes, ce nouveau vecteur de communication répond à quelques règles élémentaires (longueur maxi : 2,50m - largeur maxi : 0,60m…).

L'affichage est autorisé moyennant une demande adressée à la police municipale au moins un mois avant la date d'affichage prévue.

Les banderoles seront mises en place quinze jours maximum avant la manifestation et enlevées impérativement dans les 48 heures suivant l'événement.

Comment obtenir des renseignements…

Adresse : Hôtel de ville d'Eyragues
Place de la Libération - BP5 - 13630 Eyragues
Tél : (+33) 04 90 24 99 00 - Fax : (+33) 04 90 92 85 91
accueil@eyragues.fr

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre) :
du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
(jusqu'à 16h30 le vendredi).

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(jusqu'à 16h30 le vendredi).

Site : www.eyragues.org
Blog : www.journal-eyragues.com

Mairie d'Eyragues **Mairie d'Eyragues**

[Centre communal d'action sociale]

Compétences :
Logements sociaux : demandes, commission d'attribution, gestion du parc existant, programmes de constructions • Fonctionnement du CCAS • Préparation et suivi budgétaires du CCAS • Instruction des demandes d'aides sociales (RMI, APA...) • Publics en difficulté : distribution de secours en nature et aides financières • Personnes âgées : maison de retraite, foyer-logements, club du 3ème âge, colis de Noël des séniors

Membres : Geneviève MARTINI, Louis ROSELLO, Maryse PACCHIONI et Rémi GOLFETTO

Le CCAS assiste et conseille les familles démunies

Avec plus de 350 dossiers traités cette année, le Centre Communal d'Action Sociale est sur tous les fronts. Les dossiers s'accumulent, notamment quand approchent l'hiver et les fêtes de fin d'année.
"*N'attendez surtout pas que la situation s'enlise. Les compétences du CCAS permettent rapidement de trouver les meilleures solutions pour résoudre les problématiques, quelles qu'elles soient, ou orienter les personnes vers les administrations appropriées à leur cas*", précise Louis ROSELLO, adjoint en charge des questions sociales à la mairie d'Eyragues depuis plus de 30 ans, et assisté de Corinne DELABRE, l'efficace secrétaire du service. "*Ici, on reçoit les gens, on les écoute et on tente de les satisfaire après avoir étudié leur cas*", poursuit-il.
Présidé par le maire Max GILLES, le conseil d'administration du CCAS se réunit une fois par trimestre. Il compte quatre élus, le vice-président Louis ROSELLO, les conseillers municipaux Rémi GOLFETTO, Maryse PACCHIONI et Geneviève MARTINI ; ainsi que quatre membres extra-municipaux, Geneviève BOUCHET (UDAF), Marthe MÉTAIRIE (enfants handicapés), Suzanne PROVENCIO (foyer du 3e âge) et Francine ÉVRARD (Secours catholique). Tout le CA est évidemment tenu au secret professionnel. Fort d'un budget propre - mais pas extensible -, le CCAS vise à assister, conseiller et défendre des familles parfois isolées face à des difficultés administratives. Un public démuni où se mêlent désormais - et c'est une nouveauté depuis quelques années -, les personnes âgées et les jeunes générations…

Pour obtenir un rendez-vous ou des renseignements :

M. ROSELLO : 04 90 94 22 84 - 06 64 21 47 09
Mme DELABRE : 04 90 24 99 04 - 04 90 24 99 10

Horaires de réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi). Permanence de Louis ROSELLO, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30 ; l'après-midi sur rendez-vous.

Des cadeaux de Noël pour tous les plus de 70 ans

A Eyragues, le Père Noël arrive avec quelques jours d'avance pour les personnes âgées de 70 ans et plus… Comme le veut la tradition, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune livre au domicile de chaque sénior (de plus de 70 ans) un coffret gourmand, sans distinction de revenus, solidarité oblige ; c'est le personnel des services techniques qui dépose (parfois avec le bonnet de lutin) le précieux colis au pied du sapin. Ils auront été au nombre de près de 700 l'hiver dernier !
Un geste très apprécié des Eyraguais(es) qui ne manquent pas de le rappeler à la municipalité, d'autant que celle-ci, à l'inverse d'autres communes voisines, a choisi de ne pas relever cet âge de 70 ans pour bénéficier du cadeau de Noël en dépit de l'allongement de la durée de vie…

"La Fauvette" et "VAN HUHL", des logements sociaux adaptés aux familles eyraguaises

Après Les Moutouses (immeubles HLM) et Les Chênes Verts (maisons individuelles), la municipalité d'Eyragues s'est dotée en 2015 de nouveaux logements sociaux. Les quatorze maisons de la résidence "Van HUHL", situées sur l'avenue Henri BARBUSSE, à proximité des commerces du centre-ville, sont prioritairement réservées aux seniors, pour un maximum de confort et de sécurité. La construction d'un autre lotissement, moderne et arboré, dit de "La Fauvette" (14 logements également) sur l'avenue Marx DORMOY, s'adresse, lui, à toutes les familles.

Le CCAS rappelle que la construction d'un logement social est subventionnée par l'Etat pour répondre aux besoins de la population ayant prioritairement des difficultés économiques à se loger dans le parc privé. Peuvent en bénéficier : les jeunes couples (avec ou sans enfant), les travailleurs isolés ou en couple, les familles monoparentales, les personnes âgées… "*Nous pensons avoir répondu aux attentes de la population. Et, à Eyragues, croyez-moi, on ne se transmet pas les logements sociaux de génération en génération. Leur occupation est réglementée avec rigueur*", confie le maire Max GILLES en désignant Marc TROUSSEL, son premier adjoint, et Louis ROSELLO, vice-président du CCAS, les garants de cette transparence.

Le sous-préfet des Bouches-du-Rhône, Pierre CASTOLDI, s'est également félicité de cette double réalisation qui "*s'intègre parfaitement à l'esprit du village et respecte sa culture agricole*", avant de louer le travail de Max GILLES. "*Voilà quelqu'un qui sait défendre les intérêts de sa commune et de ses habitants ! Entouré d'une équipe active et dynamique, il a une vision à moyen et à long termes. Et ses projets, il les mène toujours à bout : on le voit encore ici*", a-t-il conclu, en constatant le bien-être de ces familles, enchantées par la convivialité des lieux.

De nouveaux logements sociaux étant actuellement en construction à Eyragues, pensez à déposer un dossier auprès de la mairie.

Des actions de proximité…

La canicule est de retour…

Chaque année, la Préfecture lance un plan canicule (carte vigilance météo) où 4 niveaux d'alerte sont répertoriés :
Vert Niveau 1 "Veille saisonnière" du 1er juin au 30 août
Jaune Niveau 2 "Avertissement chaleur"
Orange Niveau 3 "Alerte canicule"
Rouge Niveau 4 "Mobilisation maximale"

La population sera informée en temps voulu des mesures à prendre selon le niveau. Pour rappel, un registre est à votre disposition au CCAS pour signaler et/ou inscrire les personnes sensibles à risque (une opération identique est menée l'hiver pour les périodes de grand froid).

… les élus au chevet des enfants et des séniors !

Lors de la vigilance rouge canicule du 28 juin, la municipalité a mis œuvre tous les moyens à sa disposition pour alerter la population : alerte téléphonique, informations sur ses différents médias (site web, blog, Facebook, panneau d'information lumineux).
Louis ROSELLO, en charge du CCAS, s'est assuré de l'état de santé de quelques séniors vivant seuls. Michel GAVANON, en charge des affaires scolaires, s'est quant à lui préoccupé du bien-être et de la sécurité des enfants aux écoles.

Prévenir les personnes âgées des cambriolages

Population particulièrement exposée, les séniors et les personnes vivant seules doivent être vigilants dans la journée car les cambriolages n'interviennent pas seulement la nuit. Pensez aussi qu'il faut faire preuve de prudence quand on sonne à la porte ; attention, aussi, aux démarcheurs qui pratiquent la vente forcée en se rendant directement à votre domicile lors de visites inopinées.
Grâce au CCAS, les contrats que ces sociétés sont parvenues à faire signer, ont pu être vite résiliés.
En cas de cambriolage, appelez la gendarmerie (04 32 61 96 40) ou la mairie (04 90 24 99 07, aux horaires d'ouverture), ainsi que la police municipale de jour comme de nuit.

[Commission Solidarité – Etat-civil]

Compétences :
Logement • Analyse des besoins des personnes • Service d'aide aux personnes • Actions de solidarité et humanitaires • Handicap • Protection des animaux • Actes, documents administratifs • État-Civil • Cimetière • Archives

Membres : Sylviane LAUGÉ, Madeleine JULLIAN, Maryse PACCHIONI, Geneviève MARTINI, Yvette POURTIER et Rémi GOLFETTO

Une boîte à livres pour des échanges gratuits

À l'initiative de la commission "Solidarité", une boîte à livres a vu le jour fin 2018 à Eyragues, impasse de l'Abbé Bonjean, entre l'hôtel de ville et l'église. Un emplacement judicieux, dans une zone piétonne, placé sous une constante surveillance des caméras de vidéo-protection.
Les utilisateurs peuvent déposer et emprunter les livres gratuitement, puis les ramener après lecture afin que d'autres personnes puissent à leur tour en profiter. Le meuble a été réalisé par M. MASSIRE, artisan eyraguais.
Si vous souhaitez faire un don d'ouvrages, il vous suffit de contacter Yvette POURTIER auprès de la mairie (04 90 24 99 00).
Parallèlement, une boîte à livres a été attribuée par le Lion's Club Saint-Rémy - Alpilles à l'école élémentaire Gabriel PÉRI.
De quoi donner aux enfants le goût et le plaisir de la lecture…

Une aide financière pour Roquefort Les Pins et Villegailhenc

Historiquement, Eyragues vient en aide aux communes sinistrées de France et d'ailleurs, soit par une mise à disposition de ses services techniques (comme à Aramon par le passé), soit par une contribution financière pour l'aide à la reconstruction.
En 2016, des trombes d'eau s'abattaient violemment sur la Côte d'Azur et provoquaient la mort de 20 personnes.
Face à cet état de catastrophe naturelle (32 communes touchées !), le maire émet le souhait de procéder à une aide financière, d'un montant de 2 000 €. Le choix se porte sur Roquefort Les Pins et ses 60 familles sinistrées.
En 2018, à la suite des inondations meurtrières de l'Aude, le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 3 000 €, directement versée à la commune de Villegailhenc, qui présente des similitudes avec Eyragues. Une enveloppe complétée par l'association "Sous le Soleil Eyraguais" qui récolte 1 000 € lors de son gala.

Généreusement vôtre avec "l'opération brioches"

Outre le Téléthon, les Eyraguais ont pris la bonne habitude de faire preuve de solidarité et de mobilisation pour les nobles causes. Afin de récolter des fonds pour l'association "La Chrysalide Arles & son arrondissement", créée en 1976 par des parents d'handicapés mentaux résidents du Mas Saint-Pierre, ils s'investissent chaque année en faveur de "l'opération brioches".
En 2018, ce sont 23 bénévoles eyraguaises qui ont parcouru la commune, proposant des brioches pour un montant record de 4 178,22 euros. De quoi améliorer les conditions de vie des 83 résidents de cette maison d'accueil spécialisé.

Les oratoires urbains du centre-ville réhabilités

Conserver, choyer, restaurer le patrimoine communal contribue à l'embellissement et à l'attrait du village. C'était un souhait cher à Henri GAUTIER, prolongé par son fils Jacques et partagé par le maire Max GILLES, de remplacer quatre oratoires urbains manquants sur les 11 niches de façades ou d'angles existantes.

La commission "Solidarité", présidée par Yvette POURTIER, a été choisie pour mener à bien ce projet auquel ont participé Geneviève BOUCHET, auteur d'une évaluation rigoureuse du dossier de réhabilitation (rue par rue), le Curé Jean-Luc MICHEL, ainsi que les membres des associations de la Saint-Eloi et de "Témoignage et Patrimoine".

Après maintes consultations, le choix du sculpteur s'est porté vers le Père Jean BOSCO MARIE de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval à Flavigny-Sur-Ozerain, en Côte d'Or.

Tenant compte de l'avis des propriétaires, les statues de Saint-Antoine de Padoue, Saint-Maxime, un Ange et Saint-Christophe ont été réalisées. Une Vierge, retirée pour travaux de façade, a pu être restaurée par Christophe DESMET et Brigitte BARBIER, avant d'être remise dans sa niche d'origine. Ces cinq statues ont été inaugurées et bénies le 1er décembre dernier au terme d'une très belle cérémonie menée par le Prêtre de notre paroisse, le Père Jean-Luc MICHEL, assisté par le Père Andrews VENGATHANAM et les deux diacres MM. DUNAND et CHAUSSY, en compagnie du maire, de son conseil municipal, et de plusieurs dizaines d'Eyraguais. De cette cérémonie, s'est dégagé de l'avis général, un très appréciable moment de partage et de communion devant ces belles réalisations patrimoniales.

Saint-Antoine de Padoue, rue Ninette

Saint-Maxime, rues du Moulin et du Planet

La Vierge et l'enfant, rue Porteyguières

Saint-Christophe, rue des Bourgades

L'Ange, rue Porteyguières

Le Père Jean-Luc MICHEL lors de la bénédiction

De multiples actions de proximité

Recensement militaire et inscription sur les listes électorales

Tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans doit se rendre à la mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité et du livret de famille afin de se faire recenser. Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de son anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation.

A la suite du recensement, la police municipale délivre une attestation. Celle-ci est indispensable pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Un Conseil des anciens mis en place

A l'initiative du maire Max GILLES, un Conseil des anciens a été mis en place en octobre 2014. La mission confiée à ces "Sages" consiste à faire part de leurs avis et réflexions sur les projets proposés, ainsi que d'éclairer la municipalité sur le ressenti de nos concitoyens.

Composition du conseil :

Max GILLES, le maire, Yvette POURTIER, adjointe à la Solidarité et à la Sécurité, Jean ASTOUIN, Daniel PORCHER, Roland BONNET DE VILLARIO et Yves BELVES.

En 2015, nous étions 4 476[x] à vivre à Eyragues

Obligatoire tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants, la campagne de recensement de la population de l'Insee permet de mieux connaître la population et, surtout, de réfléchir à ses besoins en terme d'infrastructures… En 2016, neuf agents recenseurs ont parcouru le village d'Eyragues, découpé en districts.

Recensement au 1er janvier 2015.

[Commission Tourisme – Culture]

Compétences :
Tourisme, point info tourisme • Randonnées, visites • Hébergement, restauration • Culture et patrimoine Bibliothèque • Marché

Membres : Christelle MISTRAL, Michel GAVANON, Madeleine JULLIAN, Christiane MISTRAL et Odile POUJOL

Les Soirées du Kiosque, l'exploration d'univers musicaux originaux

"Au travers des Soirées du Kiosque, notre ambition est de proposer une alternative au succès des rendez-vous populaires organisés de main de maître par le Comité des Fêtes. Eyragues a la réputation d'un village où perdurent les traditions provençales et nous nous en réjouissons tous ; mais nous souhaitons y associer désormais d'autres moments culturels et festifs, pour tous les publics", expliquent les membres de la commission culture et tourisme. Une belle complémentarité, également, avec les concerts de l'association Terra Sun Jazz, qui se déroulent depuis quelques saisons également au Parc des Poètes.

En 2017, la municipalité a misé sur l'humour (avec les "Têtes de Linettes"), la musique latine (avec le "Duo Azur"), le jazz (avec Ella Woods, la chanteuse des "Platters", et le "Tony Bram's Gospel Voices") et le bal festif populaire (avec le groupe "Rodéo Spaghetti"), sans oublier les jeunes artistes en résidence au festival de piano de La Roque-d'Anthéron (" Trio Metral" et "Mosa").

En 2018, place à l'humour (Ensemble C'Barré), la salsa (Diabloson Salsa), le reggae (Daïpivo) et le gospel (Massilia Sound Gospel) !

Et rebelote cette année, avec la pièce comique "Cagole Blues" en ouverture, suivie du concert classique "Chopin aux chandelles" par le talentueux pianiste Ludovic Selmi, l'ambiance guinguette des années "Follement 30" avec les chansons interprétées par Mélody Lou et, début juillet, "Joyfully Gospel" à l'énergie et la joie de vivre communicatives. Une troisième édition marquée du sceau de l'originalité qui, grâce au soutien financier de la mairie d'Eyragues et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, permet à l'événement de s'ancrer peu à peu dans le paysage culturel de la région.

La Culture comme chez elle à la Bastide

Longtemps hébergé dans un espace accolé à la mairie, le musée de traditions provençales et du monde agricole bénéficie d'une large surface pour exposer ses pièces originales au rez-de-chaussée de la bastide située au cœur du Parc des Poètes. Il est géré par l'association "Témoignages et Patrimoine". A l'étage, une salle polyvalente bénéficiant de conditions acoustiques et phoniques de qualité, ainsi que d'une régie technique et d'un vidéo-projecteur, sera modulable. Elle peut accueillir de 50 à 100 personnes suivant sa configuration (conférence ou spectacle).

La municipalité détermine en début d'année les critères et modalités d'attribution de cette salle, ainsi que pour ceux de la "Bergerie".

Les félibres en français, anglais et… provençal !

Le Parc des Poètes d'Eyragues est un lieu unique où trônent les sculptures des sept Félibres qui, par leurs travaux écrits, ont restauré la langue et la littérature provençale en codifiant son orthographe et sa grammaire.

Des plaques portent leur nom respectif et les décrit succinctement. Y figure aussi un QR code qui renvoie vers une page du site www.eyragues.fr disponible en versions française, anglaise et provençale (traduite par Martine PANCIN, de l'association "Li Vihado").

Un Bureau d'Information Touristique à votre service

Dans le cadre de la loi NOTre, les communes ne peuvent plus subventionner leur office de tourisme. De fait, la compétence a été transférée à "Terre de Provence" qui a choisi Châteaurenard pour accueillir l'Office de Tourisme Intercommunal ; les autres communes gardant leur point d'accueil désormais nommé "Bureau d'Information Touristique".
Toujours situé sur la place de la Libération, celui d'Eyragues partage ses locaux avec la médiathèque du village où l'accueil est assuré par Annick AMBLARD.
Depuis septembre 2018, cinq circuits vélo ont été mis en place sur le territoire intercommunal. A Eyragues, il s'agit d'un parcours de 23 km reliant Châteaurenard, Eyragues et Maillane, intitulé "Entre agriculture, tradition et patrimoine". Il a été élaboré par l'Office du Tourisme Intercommunal, en collaboration avec le Bureau d'Information Touristique de la commune. Un RIS (Relais Information Service) a même été installé sur la place de la Libération où figurent les cinq boucles, ainsi que les deux boucles du 13. Un râtelier a été fixé devant l'entrée pour permettre de garer son vélo. Les parcours sont téléchargeables et disponibles dans les BIT de l'agglomération.

Plutôt marche ou vélo ?

Après avoir balisé et débroussaillé le circuit de randonnée "le chemin de la transhumance", en 2015 dans le cadre de la participation à la Semaine 13 de la rando pédestre, puis avoir ouvert une variante en 2016 permettant d'éviter le passage devant la déchetterie, la commission tourisme a édité un nouveau dépliant dans lequel on découvre le descriptif du parcours accompagné de photos. Ce circuit est praticable à pied et en VTT ; le nouveau balisage est bleu et correspond à un itinéraire local. Par ailleurs, il a été mis en place un géocaching (activité de plein air consistant à retrouver dans la nature des objets cachés, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone) au sein de "Provence Pays d'Arles" et, donc, Eyragues qui en fait partie.
En collaboration avec le Parc Naturel Régional des Alpilles, une pochette comprenant 5 circuits de randonnée sur le thème de la transhumance va être éditée. A ce sujet, la commission tourisme tient à remercier Michel BOUISSON (CREDDO de Graveson), Madeleine GROSFILS ("Témoignages et Patrimoine") et Martine PANCIN ("Li Vihado"), pour leur investissement et l'aide qu'ils ont apportés pour l'élaboration de celle-ci.

Des événements toute l'année

Expositions (Catherine Schmid en 2016, d'Alain Regent en 2017...), ateliers autour d'albums jeunesse, origami pour les petits et les grands, animations humoristiques et musicales pour les enfants (contes de Noël par Gin Candotti-Besson en 2015, concert des Mômes en 2018...), spectacle des "Chants de Noël" offert par le Conseil Départemental, démonstrations culinaires par un chef en vue de valoriser les productions agricoles en circuits courts (en partenariat avec le Syndicat mixte du Pays d'Arles)… l'ECTE organise toute l'année de multiples manifestations à buts ludique et pédagogique.
Outre sa présence en 2015 au Salon du Tourisme à Saint-Rémy-de-Provence, la commission "Culture et Tourisme" est active auprès des écoles eyraguaises : visite de la Grande Section de la maternelle, participation au projet de sensibilisation au développement durable...
A noter qu'une tablette tactile à usage touristique est à la disposition des visiteurs depuis le 24 décembre 2014.

Mercredi 23 octobre à 15h, salle Baudile LAGNEL : spectacle gratuit de marionnettes "Marou le petit Australien".

Une bibliothèque de proximité

La bibliothèque propose un grand choix d'ouvrages (romans, documentaires, albums enfants, BD…) et de nouveautés, mais aussi un rayon DVD créé en septembre 2015.
L'adhésion est toujours de 20 euros par famille pour l'année.
L'Espace Culture et Tourisme Eyraguais met à la disposition du public une importante documentation pouvant l'aider dans ses sorties culturelles et sportives à travers la région.

L'Espace Culture et Tourisme Eyraguais est ouvert :
- Du 1er octobre au 30 avril : mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 15h à 18h ; vendredi et samedi, de 9h à 12h.
- Du 1er mai au 30 septembre : mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h15 à 12h15 et de 15h à 18h30 ; samedi, de 9h15 à 12h15. Tél : 04 90 92 84 47.

Depuis 2014, l'ECTE vend des cartes postales du village (1 €).

[Commission des salles municipales

Elus : Michel GAVANON, Christiane MISTRAL et Françoise BASNEL
Administratifs : Brigitte AUBERY et les membres de la Police municipale

Compétences :
Réservation des événements (associations ou privés) • Gestion des équipements (réparations…) • Entretien courant

Une démarche globale pour le bien-être de chacun

Créée en cours de mandat, la commission des salles municipales vise à optimiser l'utilisation des salles municipales destinées aux évènements : salles Baudile LAGNEL, Bastide, Bergerie, salle des fêtes Louis MICHEL. Elle se réunit une fois par mois pour valider ou non les demandes émanant des associations ou des privés.
Récemment, elle s'est saisie d'un problème majeur : la gestion des produits de nettoyage de l'ensemble des mieux municipaux, tant pour des raisons sanitaires, de sécurité, environnementales que financières. En définissant des responsables à la tête de chaque pôle de stockage, en réalisant des commandes groupées, en privilégiant des lieux appropriés à la conservation de ces produits souvent toxiques et en réduisant les emballages par du grand conditionnement, la commission des salles municipales est au cœur des problématiques actuelles des communes : réduire les coûts sans altérer la qualité des prestations et entreprendre des démarches en faveur du développement durable. Expérimenté avec succès sur le secteur des écoles depuis le printemps, ce nouveau dispositif sera étendu à la rentrée sur tous les autres sites municipaux.

[Exclusif]

Bientôt une statue dédiée à l'encierro à l'eyraguaise !

Notre encierro a l'eyraguaise, cette tradition séculaire qui fait la fierté de notre village, a été récemment mise à mal par les anti-corridas, alors que tous les contrôles vétérinaires effectués avant et après l'évènement avaient démontré que l'animal n'avait subi aucun préjudice.
Les Eyraguais se sont battus jusqu'à l'ultime procédure pour conserver cette belle tradition, sans succès.
Mais la ténacité peut payer, et il n'est pas impossible qu'un jour, l'estrambord de la bourgine ressurgisse au détour d'une rue…
En attendant, pour conserver intacte la mémoire de notre fête, la municipalité envisage d'ériger une statue de l'Eiraguen, taureau mythique qui a côtoyé nos rues durant une dizaine d'années (notre photo), sur l'un des ronds points de la route entre Avignon et Saint-Rémy-de-Provence.

Adieu à Jacky RAYMOND

Personnage incontournable du village, Jacky RAYMOND (en haut à gauche sur la photo) s'en est allé cette année. Joueur de l'Olympique Eyraguais à la fin des années 70, il s'est vite retiré des terrains pour devenir un bénévole enthousiaste et disponible ; tour à tour éducateur, entraîneur et dirigeant, il est même devenu président du club de football pendant deux ans, partageant ensuite cette fonction avec son fils Fabien. Cet ancien rugbyman (à Châteaurenard) fut l'un des piliers de l'OE pendant 30 ans, sous les présidences successives de Henri GAUTIER, Mathy PROVENCIO et Bruno AMAT ! Bon vivant, il s'est investi jusqu'en 2011.
Parallèlement, Jacky RAYMOND a mené une belle carrière de commerçant sur la place Jean JAURÈS. A la tête de la supérette située derrière l'église (en lieu et place du Petit Casino actuel), il a participé à l'activité économique du centre-ville aux côtés de son épouse Renée. Qui ne l'a jamais entendu siffler n'est pas Eyraguais ! Jovial et blagueur, il était connu et reconnu pour avoir du tempérament, un "sanguin attachant" comme le qualifiaient ses amis…

NAISSANCES

ALEX Camille le 30 décembre
RIVIERE Enzo le 31 décembre
HARLAY Emma le 12 janvier
GIRARD Adam le 4 février
ARIAS VERGARA Lenny le 7 février
GREILLER Lylou le 16 février
BOUSCARLE Marcel le 9 mars
LEFERT Antoine le 23 mars
LEGROS Alecio le 15 avril
SAIGNES Cléa le 25 avril
BERTHOMÉ Charlie le 19 mai
NOGUEIRA VAUX Noah le 20 mai
REBATTU Eloïse le 24 mai
BIARDEAU Margot le 25 mai
DELILLE Gabriel le 10 juin
GRAVIER Tyana le 10 juin
MERDRIGNAC Charlie le 11 juin
MORAIS Tiago le 16 juin
REBOUL Baptiste le 18 juin

MARIAGES

ARTILHEIRO MORAIS Marco et RUBIRA Camille le 4 mai
LAVILLE Guillaume et RABATTU Charline le 25 mai
OUTIN Thomas et RÉMOND Audrey le 1er juin
RICHARTE Patrick et IMBERT Alexandra le 8 juin
GAILLARON John et JAMAIN Muriel le 15 juin
VIVET Jean-Luc et AMBROSET Saskya le 19 juin
BECQUET Mathieu et LE FLOCH Patricia le 22 juin
BOUISSON Loïc et ROQUE Paméla le 29 juin

DECES

CHOPIN François le 29 décembre
FARGIER Marie veuve PAYARD le 6 janvier
PESCE Rosemonde veuve TUMBARELLO le 16 janvier
SALOMON Gabriel le 17 janvier
AGUILERA Daniel le 14 janvier
MARCEL Yves le 14 janvier
DUQUESNE Serge le 24 janvier
HILAIRE Robin le 28 janvier
TINGHI Yolande veuve BORIES le 12 février
DASSONVILLE Francine le 17 février
ESCALIER Pierrette veuve FABRE le 11 février
FEBRE Francis le 15 février
BERNARD D'ARBIGNY Nicolas le 8 mars
SIMIAN Maurice le 10 mars
DUMONT Bernard le 10 mars
ROGUIN Jean-Louis le 25 mars
LEBOCEY Pierre le 27 mars
DARRAS Michel le 25 mars
BOUQUET Roger le 5 avril
GROS Serge le 19 avril
PERROT Francette veuve MELQUIOR le 21 avril
GALLAS Marie le 28 avril
BONY Laurette veuve JELINEK le 26 avril
JARRY Marie veuve GRIMAL le 7 mai
LAGET Joseph le 29 avril
FLORUS Paule veuve GIORDANI le 11 mai
CUMIANO Yolande veuve AUGUSTIN le 16 mai
SERVE Jean le 24 MAI
GROS Micheline veuve BOUILLIN le 2 juin
DUCLAUX Christian le 15 juin
MARTINEZ Isabel veuve MOLINA le 5 juillet

Le tourisme, une priorité pour le territoire

Ses missions

➤ assurer l'accueil et l'information des visiteurs et de la population au sein des Bureaux d'Informations Touristiques définis par le conseil d'exploitation
➤ assurer la promotion touristique du territoire en coordination avec les instances départementales et régionales
➤ assurer la collecte et la diffusion des informations relatives aux hébergements, restauration, monuments, sites touristiques et/ou culturels, évènements, animations et autres informations pratiques
➤ assurer la coordination des divers partenaires du développement touristique local
➤ assurer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique.

Ses priorités

L'objectif est le développement de la promotion et de l'accueil touristique afin de dynamiser le développement économique de la destination.
➤ structurer l'offre de destination : randonnées (pédestre et cycliste), itinérances...
➤ poursuivre la qualification de l'offre et faire du territoire une destination de qualité,
➤ développer l'image de la destination (signalétique, harmonisation de l'accueil et de la communication...)
➤ assurer la promotion de la destination (site Internet, réseaux sociaux, charte éditoriale...)

Le Conseil d'administration

Président : Jean-Christophe DAUDET, maire de Barbentane

Collège d'élus (représentants du conseil communautaire)
Barbentane : Jean Christophe DAUDET
Cabannes : Josette GAILLARDET
Châteaurenard : Sylvie DIET-PENCHINAT
Eyragues : Marc TROUSSEL
Graveson : Michel PECOUT
Maillane : Joël SUPPO
Mollégès : Guylaine PEYTIER
Noves : Yvette LOUIS
Orgon : Claudette ZAVAGLI
Plan d'Orgon : Jocelyne VALLET
Rognonas : Alain JOUVAL
Saint-Andiol : Véronique LORENZELLI
Verquières : Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

Collège de socio-professionnels du territoire issus de l'activité touristique
- Bouches-du-Rhône Tourisme : Valérie CARBONNE
- CCI du Pays d'Arles : Hélène MOURGUE
- Camping : Aurélia BOIRAL (Camping la Roquette à Châteaurenard)
- Hôtel : Régis MAZURCZAK (Auberge du Parc à Orgon)
- Restaurant/Traiteur : Norbert DUSSERRE (Toupin et Cabesselle à Barbentane)
- Meublé de tourisme/chambre d'hôtes : Christiane MISTRAL (L'Oustaù de Mistral à Eyragues)
- Loisirs : Sophie VULPIAN (Mas du Juge à Maillane)

Des guides touristiques multi-thématiques

Bien préparer son séjour, c'est déjà être un peu en vacances !
Les cinq guides touristiques de l'Office de Tourisme de Terre de Provence viennent de sortir. Guide des hébergements, guide des découvertes, guide du patrimoine, dépliant des restaurants et le nouveau dépliant des boucles cyclo-touristiques sont disponibles dès à présent :
- au format numérique sur le nouveau site de l'Office de Tourisme Intercommunal "myterredeprovence.fr", le site de l'agglomération terredeprovence-agglo.com et les sites communaux.
- au format papier à l'Office de Tourisme Intercommunal, dans les Bureaux d'Information Touristiques et les mairies.
Professionnels du tourisme, vous pouvez vous en procurer à l'Office de Tourisme de Terre de Provence afin de les mettre à disposition de vos visiteurs et clients.

- Dépliant cyclotouristique : 8 000 exemplaires (présentation des 7 boucles cyclotouristiques sur carte avec tracés)
- Guide des hébergements : 6 000 exemplaires (340 hébergements regroupés par commune, puis par type d'hébergement : hôtels, campings, chambres d'hôtes et meublés de tourisme
- 5 guides touristiques au format papier et numérique
- Guide du patrimoine : 10 000 exemplaires avec près de 130 sites à visiter (monuments, musées, parcs et jardins, circuits…) et une présentation par ville
- Guide des découvertes : 10 000 exemplaires, avec près de 180 adresses dont artisans et producteurs, loisirs et activités de pleine nature
- Dépliant de la restauration : 6 000 exemplaires (par ville avec liste de tous les types de restaurations : cuisine traditionnelle, cuisine d'ailleurs, plats à emporter, bar à vin, brasserie, restauration rapide, gastronomique, foodtruck, traiteurs, chefs à domicile)

Un nouveau site Internet : myterredeprovence.fr

L'Office de Tourisme Intercommunal s'est doté depuis mars d'un nouvel outil de promotion touristique au travers d'un site Internet (myterredeprovence.fr). Ergonomique, il s'adapte aux tablettes et smartphones, de façon à obtenir les informations et les bons plans toujours avec soi. Traduit en 5 langues (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien et Néerlandais), il se veut transversal avec la possibilité d'effectuer une recherche par thème ou par ville. Il comporte 6 rubriques : "Découvrir", "Se loger", "Où aller", "Savourer", "Evénements" et "Loisirs et nature".

De la promotion sur l'A7

Trois panneaux promotionnels sur l'autoroute A7 sont positionnés depuis fin février à des emplacements stratégiques, entre Avignon-Nord et Sénas (dans les deux sens de circulation). Le premier représente Notre-Dame-de-Beauregard située à Orgon, le deuxième valorise une partie de pétanque et l'art de vivre dans les villages de Terre de Provence et le dernier met en avant une charrette ramée et ainsi cette spécificité authentique de ce territoire.
Selon Vinci Autoroute, le trafic moyen journalier actualisé entre Orange et Coudoux s'élève à 65 000 véhicules par jour en 2018.

Une campagne de pub dans le métro à Paris

L'Office de Tourisme Intercommunal a réalisé une campagne publicitaire dans le métro parisien avec pour slogan "Toute la Provence en une terre - Il vous reste une Provence à découvrir". Douze créations graphiques ont été réalisées : six d'entre elles ont été imprimées sur 240 panneaux dans les 6 zones de stations du métro et étaient visibles du 13 au 26 mars 2019. Les six autres ont servi à une campagne digitale du 25 au 30 mars 2019, dans 11 gares de métro parisiennes hautement fréquentées. A 2h40 de TGV, le public parisien est un public en recherche d'idées week-end et courts séjours ; cette campagne sur le ton humoristique a pour objectif de drainer une nouvelle clientèle (cadres et professions intellectuelles supérieures).

Un réseau stratégique grâce au ciblage géographique :
- 6 visuels sur 240 faces imprimées format paysage 200x100 cm
- 6 visuels sur 44 écrans au format digital 16/9ème
- 10 secondes
- Objectif atteint : 40 000 logs
- Taux d'audience de la campagne affichage papier : estimation de 1 680 000 vues
- Taux d'audience de la campagne numérique : 47 658 logs

Merci à Edith GAVANON et Annie TISSEUR !

Ma première est entrée à la mairie en 1992 comme agent d'entretien à l'hôtel de ville avant d'être rapidement affectée aux écoles. Assistante d'Edwige SICARD d'abord, puis de Christian PACCHIONI ensuite, toujours au restaurant scolaire, elle a terminé sa carrière comme agent de service aux côtés du chef Thierry AUBERT.
Ma seconde a effectué ses premiers pas à l'ABCD (la bibliothèque de l'école élémentaire) en 2008, lors du congé maternité de Cécile DUMONT. Réaffectée par la suite à l'entretien des salles et à la garderie municipale, elle a mis son énergie au service des enfants en leur proposant sans cesse de nouvelles activités ludiques.

Mon tout a fait l'objet d'une cérémonie de départ à la retraite, en présence notamment du maire d'Eyragues, Max GILLES.
Je suis, je suis… Edith GAVANON et Annie TISSEUR, qui n'effectueront donc pas leur rentrée en septembre, et auxquelles toutes les familles qui ont croisé leur route souhaitent une heureuse retraite !

Des nouveaux visages à l'accueil de la mairie, ainsi qu'à la police municipale...

Nouvelle recrue depuis le 11 décembre 2018, Cécile TAHRI accueille les administrés à l'hôtel de ville.
Sébastien DE CASTRO SILVA a, lui, troqué son uniforme de gendarme avignonnais pour celui de policier municipal eyraguais. Aux côtés d'Anne RESALT, Jean-Marie FOSSE et Olivier BOEUF, il veille en autres fonctions, au maintien de l'ordre et au respect des réglementations.

MFR de Beauchamp : et maintenant les chevaux !

La MFR de Beauchamp à Eyragues propose depuis 27 ans un bac pro Conduite et Gestion d'une Entreprise Canin et Félin pour les élèves passionnés de chiens et de chats. Après 7 ans de demande d'ouverture, l'établissement ouvre enfin à la rentrée scolaire une classe de seconde "hippique" pour préparer le Bac Pro conduite et gestion d'une entreprise Hippique (CGEH).
Cette formation s'adresse aux élèves passionnés de chevaux ayant déjà une expérience de plusieurs années en équitation. Pendant trois ans, ils développeront leur sens des responsabilités à partir d'activités vécues grâce au rythme de l'alternance et accéderont à de nombreux métiers permettant de dresser, soigner, élever ou protéger les chevaux.
C'est une formation très attendue sur le territoire, soutenue par Max GILLES, maire d'Eyragues, ainsi que par les professionnels du secteur. Il reste encore quelques places en seconde, niveau galop 3 requis.

Renseignements : 04 90 94 14 95 - mfr.eyragues@mfr.asso.fr

Je veux pouvoir décider de l'avenir de mon territoire

PAYS D'ARLES
JEVEUXDECIDER.FR

Les élus d'un Pays d'Arles autonome restent plus que jamais mobilisés face à la pression grandissante d'intégration à la Métropole marseillaise.
Parce que je suis fier(e) de vivre dans l'une des 29 communes du Pays d'Arles.
Parce que je sais que le pays d'Arles, c'est une identité, une histoire et une tradition partagées mais aussi un territoire d'avenir porteur de projets économiques et culturels importants.
Parce que je pense que la décision sur l'avenir du Pays d'Arles (intégration ou pas dans la métropole marseillaise) doit appartenir aux citoyens du Pays d'Arles et non aux seuls élus ou au Préfet.

Mon Pays d'Arles, j'y tiens, et je le fais savoir en signant la pétition en ligne : http://jeveuxdecider.fr/

La pétition est également disponible à la signature à l'accueil de la mairie d'Eyragues, aux horaires habituels :
Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 le vendredi).

Bientôt : une assistance municipale pour vos démarches administratives en ligne

En mars 2018, Mounir MAHJOUBI, le secrétaire d'État au numérique, avait indiqué que, d'ici 2022, toutes les démarches seraient réalisées en ligne. Bonne nouvelle pour les utilisateurs réguliers d'internet... mais qu'en est-il des personnes qui se sentent exclues de cette révolution numérique ?
La majorité de ces "exclus" sont les séniors ou les personnes isolées n'ayant jamais utilisé internet et les équipements permettant d'y accéder, ainsi que celles dont le faible revenu ne permet pas de payer un abonnement à internet, une tablette ou un ordinateur. Afin que la transition au tout numérique ne se transforme pas en "sélection naturelle" sur des critères de compétences et de moyens financiers, le Conseil Municipal a décidé lors de la session de juillet de mettre en place pour tous les Eyraguais un service d'assistance aux démarches administratives en ligne à la rentrée.
Ainsi, à compter du 2 septembre prochain, la municipalité a confié au Pôle formation du Pays d'Arles, fort de son expérience sur plusieurs communes depuis plusieurs années, d'assurer ce service entièrement gratuit pour les usagers.

Il sera donc possible à chacun, sans avoir l'appréhension du clavier et de la souris, de :
- **Demander ou renouveler ses papiers d'identité**
- **Faire une déclaration de perte ou de vol de passeport, carte d'identité, carte d'électeur ou carte vitale**
- **Déclarer un changement d'état civil**
- **Obtenir un extrait de casier judiciaire**
- **Obtenir un acte de naissance**
- **S'inscrire sur une liste électorale**
- **Faire une demande de vote par procuration**
- **Faire sa déclaration d'impôts en ligne**
- **Créer son entreprise ou son association loi 1901**
- **Déclarer un changement d'adresse après déménagement**
- **Informer l'administration sur le décès d'un parent**

Service eyraguais d'assistance numérique, salle des permanences de la mairie (mardi, de 9h à 12h, exclusivement sur RDV).
Renseignements et prise de rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie ou au 04 90 24 99 00.

Avis aux électeurs :
Les personnes inscrites sur la liste électorale de la commune d'Eyragues, mais n'ayant pas reçu leur nouvelle carte électorale, sont priées de se présenter en Mairie en vue des prochaines élections municipales (dimanches 15 et 22 mars 2020).

Réouverture de la D571 :

Au terme d'un chantier plus long que prévu (démolition, puis reconstruction du pont franchissant le canal du Réal), la route entre Eyragues et Châteaurenard est à nouveau ouverte à la circulation depuis fin juillet.

Urbanisme et cadastre :
nouveaux horaires pour la permanence du bureau (mercredi et jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h).

Forum des associations :
samedi 7 septembre, de 14h à 18h, à la halle couverte. Démonstrations, animations et inscriptions sur place.

Célébration des Noces d'Or et des Noces de Diamant :
la municipalité d'Eyragues organise le 19 octobre les noces de diamant pour les couples mariés en 1957 - 1958 - 1959 et les noces d'or pour les couples mariés en 1967 - 1968 - 1969. Pour une bonne organisation de cette journée, les couples mariés ces années-là à Eyragues et/ou domiciliés à Eyragues, sont invités à s'inscrire en mairie avant le 15 septembre, munis de leur livret de famille.

Une expo "100 % Pays d'Arles"

Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles) présente, en partenariat avec ACCM (Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette), l'exposition 100 % Pays d'Arles : 20 ans / 20 photos qui célèbre les 20 ans du Pays d'Arles en tant que territoire structuré. Une exposition qui a pour objectif de valoriser le territoire à travers ceux qui vivent, qui font et qui aiment le Pays d'Arles.
Dans cette idée, le photographe Florent Gardin a mis en lumière 20 "figures" du territoire à travers une série de portraits originaux en grand format. L'exposition se tiendra en plein air, cité Yvan Audouard, à Arles, jusqu'au 22 septembre.
Par la suite, elle a vocation à être itinérante sur tout le territoire en étant accueillie au sein des communes qui le souhaiteront.

Les fêtes de la Saint-Symphorien pour conclure l'été en beauté !

Connaissez-vous la course camarguaise ? Comment ça, non ? Ah, vous venez donc d'emménager à Eyragues… Bienvenue alors ! Venez découvrir ce spectacle unique au monde !

Vous verrez des hommes tout de blanc vêtus que l'on appelle les "raseteurs", se mettre en danger face à des taureaux de Camargue pour leur ravir une cocarde, des glands et des ficelles.

Avec ce sport, il est interdit de tricher car l'animal est cornes nues et la moindre erreur peut être catastrophique. Le soir, le taureau retrouve sa manade (élevage).

Au total, il participe à cinq ou six courses durant la saison (de mi-mars à mi-novembre).

À Eyragues, vous assisterez à deux courses camarguaises lors de la fête votive de la Saint-Symphorien (18 et 19 août) ; ces courses inscrites au niveau des "As" (équivalent de la Ligue 1 en football) vous permettront de voir les meilleurs raseteurs du moment et des taureaux de renom, adaptés à notre piste. *"Le spectacle est garanti, les frissons assurés et la compétition devrait être belle"*, lance Pierre PANCIN, président du Club Taurin Paul Ricard La Bourgine. *"Alors, à bientôt dans nos arènes !"*

Vendredi 16 août, à 19h :
spectacle de recortadores

Samedi 17 août, à 16h30 :
course de l'école taurine de Saint-Rémy avec les manades du Juge, Guillierme et Fournier.

Dimanche 18 août, à 16h30 :
Trophée des As Elite San Juan, 42ème Corne d'Or avec les taureaux Pernen (Lou Pantai), Balaire (Guillierme), Soliman (Bon), Faucon (Cuillé), Pouniche (St-Pierre), Verfeuil (Joncas), Kouros (Mailhan).

Lundi 19 août, à 16h30 :
finale du Trophée de la Corne d'Or avec les taureaux Rollier (Caillan), Valat (Blanc), Arlésien (Chauvet), Noé (Les Baumelles), Galentoun (Lautier), Jappeloup (La Galère), Saumade (Médoc)... et les raseteurs Four, Aliaga, Favier, Bernard, Ayme, Dunan, Cadenas, Katif, Charade et Marignan.

Apéro jazz et concert au Parc des Poètes

Samedi 10 août, le trio "La Veille au soir" investira la scène du Parc des Poètes autour d'un apéro jazz en hommage à Django REINHARDT et Georges BRASSENS (version manouche).

Puis, Dixieland Jazz Band de Jean-Jacques MARTIMORT (sextet) se produira à 21h30 pour plus de trois heures de spectacle : standards des années folles, du jazz de la Nouvelle-Orléans, des années 20 aux années 50 en passant par Sydney BECHET.

Une soirée proposée par l'association eyraguaise Terra Sun Jazz.

Tarif unique : 15 € (et placement libre). Petite restauration sur place.

Apéro jazz, à partir de 20h - Concert, à 21h30.

Rendez-vous le samedi 7 septembre pour le Forum des associations

... avec un autre numéro spécial de L'Eiraguen consacré aux associations du village